

N° 89-642-X au catalogue — N° 003  
ISSN 1923-3094  
ISBN 978-1-100-95497-4

## Document analytique

# Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

par Jean-François Lepage, Brigitte Chavez et Camille Bouchard-Coulombe

Division de la statistique sociale et autochtone  
Immeuble Jean Talon, 7<sup>e</sup> étage, 170 promenade Pré Tunney  
Ottawa, Ontario K1A 0T6



Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-800-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-79433
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-642-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2011

N° 89-642-X n° 003 au catalogue

ISSN 1923-3094

ISBN 978-1-100-95497-4

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English upon request (catalogue no. 89-642-X no 003).

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

# Information pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et développement des compétences Canada et Justice Canada. Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Julie Bertrand et Daniel Pereira de la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada pour leur soutien technique et leur participation active à ce projet. De même, des remerciements sont également adressés à Suzanne Belair, René Houle, Michèle Lanoue, Lucie Parisien et Denis Theriault de la Division des statistiques sociales et autochtones pour leur collaboration indispensable à la finalisation de ce projet. Finalement, les auteurs tiennent à remercier Jean-Pierre Corbeil, responsable de la section des statistiques linguistiques, pour ses suggestions et ses commentaires judicieux lors de la révision de versions antérieures de ce document.

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>Section 1 Définitions de la population de langue française du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut</b> .....	<b>7</b>
Sources de données .....	9
<b>Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée</b> .....	<b>10</b>
2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle .....	10
2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée .....	11
2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée.....	13
2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique .....	14
<b>Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française</b> .....	<b>16</b>
3.1 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie .....	16
3.2 La structure par âge .....	20
3.3 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle .....	22
3.4 Usage du français dans la sphère publique .....	28
3.5 Connaissance du français.....	29
3.6 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux) .....	30
3.6.1 Lieu de naissance .....	30
3.6.2 Immigration internationale.....	31
3.6.3 Migration interprovinciale .....	31
<b>Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire</b> .....	<b>36</b>
4.1 La santé.....	36
4.2 La justice .....	37
4.3 L'éducation .....	38
4.3.1 Chez les enfants .....	38
4.3.2 Chez les adultes .....	41
4.4 Médias, arts et culture.....	42
4.5 Vie communautaire .....	44
4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu.....	45
4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie .....	45
4.6.2 Écarts différentiels de revenu .....	45
<b>Section 5 Vitalité subjective</b> .....	<b>49</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>50</b>
<b>Cartes géographiques</b> .....	<b>53</b>
<b>Annexe A</b> .....	<b>57</b>
<b>Annexe B</b> .....	<b>60</b>
<b>Annexe C</b> .....	<b>61</b>
<b>Annexe D</b> .....	<b>62</b>
<b>Références</b> .....	<b>63</b>

## Introduction

Réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et de Justice Canada, ce portrait démographique de la population de langue française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut est le troisième d'une série de portraits démographiques des minorités de langue officielle au Canada rédigés par la Section des statistiques linguistiques de Statistique Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langue officielle au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut en s'appuyant sur des données du recensement de la population ainsi que sur celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada menée en 2006. Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent les données.

Le présent document ne se veut ni un simple assemblage de tableaux ni une étude approfondie de la dynamique démographique de la population de langue française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Il présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

La première section de ce portrait démographique porte sur le choix des critères de définition de la population de langue française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut qui seront utilisés aux fins de ce document ainsi que sur une brève description des sources de données utilisées.

La seconde section présente différentes informations qui rendent compte de l'évolution de la population de langue française ainsi que sur la répartition et la concentration de cette population sur le territoire. Cette information est accompagnée d'une série de cartes géographiques présentée en annexe et d'un tableau détaillé sur l'effectif, le poids relatif et la répartition de la population de langue française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

La troisième partie porte sur les principaux facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française dans les territoires<sup>1</sup> ou qui en résultent, soit la transmission de la langue maternelle et l'effet de l'exogamie, la structure par âge, la mobilité linguistique intragénérationnelle, la migration interprovinciale et internationale. De plus, on y présente de l'information sur l'usage du français dans la sphère publique et sur l'évolution de la capacité de soutenir une conversation dans cette langue parmi les groupes de langue maternelle autre que française ou anglaise.

La quatrième partie de ce portrait porte sur quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels qu'identifiés dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*, soit la santé, la justice, l'éducation et les médias, les arts et la culture. Nous y présentons également des statistiques sur la participation communautaire, les caractéristiques de l'emploi et du revenu ainsi que sur l'utilisation du français au travail.

Finalement, la dernière partie de ce portrait présente des statistiques sur l'appartenance identitaire des francophones, leurs perceptions à l'égard de la présence du français dans leur communauté, de l'offre de services en français de la part du gouvernement fédéral, du respect des droits linguistiques ainsi qu'à l'égard du fait que des gens travaillent au développement de la communauté francophone.

---

1. Dans ce document, l'expression « les territoires » désigne à la fois le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Pour éviter toute confusion, lorsqu'il s'agira de faire référence spécifiquement aux Territoires du Nord-Ouest, nous utiliserons le nom complet.

## Section 1 Définitions de la population de langue française du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

Ce portrait statistique de la minorité de langue officielle du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut présente de l'information tirée des variables du recensement canadien, lequel comprend pas moins de six questions ou sous-questions qui fournissent de l'information sur les langues officielles, soit la connaissance des langues officielles, la langue parlée le plus souvent à la maison, les autres langues parlées régulièrement à la maison, la langue maternelle, la langue utilisée le plus souvent au travail et les autres langues utilisées régulièrement au travail.

Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut? Comment définit-on qui est francophone? En fait, il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis plus d'un demi-siècle.

D'autres critères sont également utilisés et rendent possible des définitions qui sont tantôt plus inclusives tantôt plus restreintes des personnes de langue française. Ainsi, on peut se demander si la définition de la population francophone au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut correspond aux quelque 2 555 personnes ayant le français comme langue maternelle, aux 2 615 personnes ayant cette langue comme première langue officielle parlée, ou encore aux 2 690 personnes<sup>2</sup> parlant le français soit le plus souvent (1 335) soit régulièrement (1 355) à la maison? Ou encore doit-on considérer une définition large qui inclurait l'ensemble des quelque 8 455 locuteurs du français, voire plus si l'on ajoute les jeunes enfants qui ne parlent pas le français dont au moins l'un des parents est un locuteur maternel? Ce ne sont là que quelques exemples de variables pouvant être utilisées pour définir les groupes linguistiques<sup>3</sup>.

En outre, dans le choix d'une stratégie d'estimation d'un groupe linguistique, il importe de prendre en compte une distinction importante. D'une part, si l'objectif consiste à énumérer la population en considérant tous les groupes linguistiques sur un même pied d'égalité, c'est-à-dire en les traitant d'une manière symétrique et en formant des catégories mutuellement exclusives pour les estimer (par ex. Anglais, Français, Autres), cela implique une répartition convenable des réponses multiples. Dans un tel cas, la population de langue maternelle française du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut s'établirait à 2 555 personnes. D'autre part, si l'objectif est de centrer l'attention sur un seul groupe linguistique (par ex. les francophones), cela permet d'élargir les critères d'appartenance sans se préoccuper des chevauchements implicites entre les groupes linguistiques. Dans ce cas-ci, le nombre de personnes de langue maternelle française atteindrait 2 670.

Dans le présent portrait statistique sur les francophones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, l'on fera surtout usage de deux critères, soit ceux de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Ce dernier critère est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle. En effet, les mutations qu'a connues au fil des ans la composition de la population canadienne tendent à entraîner une redéfinition ou un élargissement de la notion de groupe ou de communauté francophone dans la mesure où un nombre important de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais font tout de même une utilisation prédominante ou courante du français dans leur quotidien.

---

2. Cet effectif inclut toutes les réponses uniques ou multiples où il est fait mention du français.

3. Pour ne mentionner que cet exemple, notons qu'en juin 2009, le gouvernement ontarien adoptait une nouvelle définition inclusive de la population francophone (DIF) (auparavant définie selon le critère de la langue maternelle). Cette définition est assez similaire à celle fondée sur la première langue officielle parlée à la différence qu'elle inclut également les personnes de langue maternelle française qui comprennent le français, mais ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue.

La création de la notion de « première langue officielle parlée » découle d'un certain nombre de considérations. D'une part, la poussée importante de l'immigration depuis le milieu des années 1980 a eu pour effet d'augmenter l'importance de la population ayant une tierce langue maternelle (20 % en 2006), soit les personnes souvent désignées par le terme d'« allophones ». Ce terme inclut également les personnes qui ont une langue maternelle autochtone.

Dans ce contexte, et par souci d'offrir aux communautés de langue officielle en situation minoritaire des services dans leur langue<sup>4</sup>, on en vient donc à s'interroger sur la façon de désigner la première langue officielle des individus ou, plus spécifiquement, sur le mode de répartition des allophones entre le français et l'anglais en fonction de la connaissance déclarée de l'une et/ou l'autre des langues officielles. En effet, un allophone ne peut être inclus dans le groupe francophone par la langue maternelle, mais il peut l'être en adoptant le français le plus souvent à la maison ou dans la sphère publique.

C'est ce type d'interrogation qui a conduit à définir différentes variantes de la notion de première langue officielle parlée (Statistique Canada, 1989). Cette notion fait notamment écho à l'esprit de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles* (1988) qui précise, à l'article 32 (2), que le gouvernement peut tenir compte « de la population de la minorité francophone ou anglophone de la région desservie, de la spécificité de cette minorité et de la proportion que celle-ci représente par rapport à la population totale de cette région ».

La notion de première langue officielle a été choisie par le gouvernement fédéral, en décembre 1991, dans le Règlement sur les langues officielles – *Communications avec le public et prestation de services*. À l'article 2 du Règlement, on y décrit la méthode utilisée pour déterminer « la première langue officielle parlée », soit la première des deux variantes présentées dans Statistique Canada (1989), méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison. La variable « première langue officielle parlée » n'est donc pas une question de recensement, mais est plutôt dérivée de trois questions du module linguistique du recensement.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La part résiduelle est composée des personnes ne pouvant soutenir une conversation ni en français ni en anglais (1,6 %) et des personnes qui connaissent les deux langues officielles et pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer l'une ou l'autre des deux langues officielles à partir des trois variables du recensement utilisées à cette fin (1,1 %).

À la différence de la population de langue maternelle française, la PLOP française exclut les personnes dont le français est la langue maternelle, mais qui ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation en français au moment du recensement. En outre, la population francophone (selon la PLOP) comprend les personnes de tierce langue maternelle qui parlent le français le plus souvent à la maison, de même que celles qui, bien qu'ayant une tierce langue comme principale langue d'usage au foyer, peuvent également soutenir une conversation en français mais non en anglais. Elle comprend également la moitié de l'effectif des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais et qui parlent une tierce langue ou les deux langues officielles le plus souvent à la maison.

Le présent rapport brossera un portrait statistique des francophones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut en utilisant les critères de langue maternelle et de première langue officielle parlée. Lorsque la population francophone sera définie selon le critère de première langue officielle parlée (PLOP), cela fera référence aux personnes n'ayant que le français comme première langue officielle parlée et la moitié des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP, c'est-à-dire des personnes pour qui il n'est pas possible d'attribuer le français ou l'anglais en se fondant sur les réponses aux trois variables précitées.

---

4. La situation au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut est particulière compte tenu de la forte présence des groupes de langue maternelle autochtone, dont plusieurs ont le statut de langue officielle. Voir la section 2 pour plus de détails.



## Sources de données

Ce portrait de la population de langue française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut présente de l'information tirée des recensements canadiens de 1951 à 2006 et de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)<sup>5</sup> menée en 2006 par Statistique Canada.

**Recensement** : Les données du recensement présentées dans ce rapport sont tirées du questionnaire complet du recensement complété par 20 % des ménages et comprenant 61 questions, dont 7 questions linguistiques.

**L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)** : Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. Les répondants de l'EVMLO ont été sélectionnés à partir de l'échantillon de personnes ayant rempli le questionnaire complet au Recensement de 2006.

L'enquête porte sur les minorités de langue officielle du Canada, soit les personnes de langue française à l'extérieur du Québec et celles de langue anglaise au Québec. Les données permettent d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'accès à différents services dans la langue de la minorité (notamment le secteur de la santé), sur les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur de la maison ainsi que sur des questions d'appartenance identitaire.

---

5. Pour toute information concernant l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, nous invitons le lecteur à consulter le site de Statistique Canada à l'adresse suivante :  
[http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2](http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099&lang=fr&db=imdb&dbg=f&adm=8&dis=2)

## Section 2 Évolution de la population selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée

### 2.1 Évolution de la population selon la langue maternelle

La population de langue maternelle française du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut comprenait 2 555 personnes en 2006 comparativement à 890 personnes en 1951, soit une augmentation de 188 %. En comparaison, la population de langue maternelle anglaise a plus que sextuplé pour atteindre 65 410 personnes en 2006 (soit une augmentation de 528 %) alors que celle de tierce langue maternelle a plus que doublé (soit une augmentation de 137 %) totalisant 32 610 personnes en 2006 comparativement à un peu moins de 14 000 en 1951.

**Tableau 2.1**  
**Population selon la langue maternelle, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 1951 à 2006**

Année	Langue maternelle						
	Total	Français		Anglais		Autres langues	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%
<b>Yukon</b>							
1951	9 096	308	3,4	6 618	72,8	2 170	23,9
1961	14 628	443	3,0	10 869	74,3	3 316	22,7
1971	18 390	450	2,4	15 340	83,4	2 600	14,1
1981	23 080	530	2,3	20 185	87,5	2 365	10,2
1991	27 665	905	3,3	24 550	88,7	2 210	8,0
1996	30 650	1 170	3,8	26 613	86,8	2 868	9,4
2001	28 520	933	3,3	24 758	86,8	2 830	9,9
2006	30 193	1 165	3,9	25 774	85,4	3 254	10,8
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>							
1951	16 004	581	3,6	3 804	23,8	11 619	72,6
1961	22 998	994	4,3	8 181	35,6	13 823	60,1
1971	34 805	1 160	3,3	16 305	46,8	17 340	49,8
1981	45 535	1 225	2,7	24 635	54,1	19 675	43,2
1991	57 435	1 455	2,5	31 705	55,2	24 280	42,3
1996 <sup>1</sup>	64 125	1 421	2,2	36 326	56,6	26 378	41,1
1996 <sup>2</sup>	39 465	1 005	2,5	30 248	76,7	8 208	20,8
2001	37 100	1 006	2,7	28 863	77,8	7 246	19,5
2006	41 057	1 001	2,4	31 727	77,3	8 329	20,3
<b>Nunavut</b>							
1996	24 665	414	1,7	6 079	24,6	18 172	73,7
2001	26 665	405	1,5	7 170	26,9	19 090	71,6
2006	29 325	390	1,3	7 908	27,0	21 028	71,7
<b>Territoires</b>							
1951	25 100	889	3,5	10 422	41,5	13 789	54,9
1961	37 626	1 437	3,8	19 050	50,6	17 139	45,6
1971	53 195	1 610	3,0	31 645	59,5	19 940	37,5
1981	68 615	1 755	2,6	44 820	65,3	22 040	32,1
1991	85 100	2 360	2,8	56 255	66,1	26 490	31,1
1996	94 780	2 589	2,7	62 940	66,4	29 248	30,9
2001	92 285	2 344	2,5	60 791	65,9	29 166	31,6
2006	100 575	2 556	2,5	65 409	65,0	32 611	32,4

1. Avant la création du Nunavut.

2. Après la création du Nunavut.

**Nota :** À l'exception des recensements de 1951 à 1971, les réponses multiples ont été réparties également entre les trois grands groupes linguistiques.

**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

En comparant chacun des territoires, on constate qu'en 2006, c'est au Yukon que la population de langue maternelle française est la plus importante en nombre (1 165 personnes) comme en proportion (3,9 %). Dans les Territoires du Nord-Ouest, les 1 000 personnes de langue maternelle française représentent 2,4 % de la population, comparativement à 1,3 % pour les 390 francophones au Nunavut. Avant la création du Nunavut en 1999, les francophones étaient plus nombreux dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Yukon, ce qui n'est plus toujours le cas depuis cette date. C'est toutefois depuis 1991 que le Yukon présente la proportion de francophones la plus élevée dans les territoires.

## 2.2 Évolution de la population selon la première langue officielle parlée

Tel que décrit à la section 1, le critère de première langue officielle parlée constitue une définition plus inclusive de la population francophone parce qu'il permet d'inclure les personnes de tierces langues maternelles dans la population anglophone ou francophone. La plupart des personnes de tierces langues maternelles se retrouvent habituellement dans le groupe de première langue officielle parlée majoritaire. Néanmoins, la population dont le français est la première langue officielle parlée est habituellement plus nombreuse que la population de langue maternelle française dans une province comme l'Ontario, par exemple, où la proportion de personnes de tierces langues maternelles est élevée. Dans d'autres cas, comme au Nouveau-Brunswick, l'utilisation du critère de la première langue officielle parlée est pratiquement équivalente à celui de la langue maternelle parce que les personnes de tierces langues maternelles n'y constituent que 2,6 % de la population.

À plusieurs égards, la situation observée dans les territoires est singulière. La proportion d'allophones y est élevée (32 %), particulièrement au Nunavut (72 %), mais cette population est composée en grande majorité de personnes de langue maternelle autochtone (84 %) <sup>6</sup>. Les différentes lois sur les langues adoptées par les territoires reconnaissent toutes l'importance des langues autochtones, dont certaines ont le statut de langue officielle au niveau territorial (alors que seuls le français et l'anglais ont ce statut à l'échelle fédérale) <sup>7</sup>. Enfin, ces communautés linguistiques minoritaires évoluent, à l'instar du groupe francophone, dans une perspective de préservation de la langue, non pas dans une perspective d'intégration linguistique <sup>8</sup>.

Dans les territoires, le recours au critère de première langue officielle parlée ne fait que très peu varier la population de la minorité francophone. La population anglophone, par contre, passe de 65 410 personnes en fonction du critère de langue maternelle à 95 230 personnes en fonction du critère de première langue officielle parlée (après redistribution de la catégorie Français et anglais). Ainsi, l'« intégration » des allophones dans les territoires se fait essentiellement au profit du groupe anglophone majoritaire.

On constate également que, dans l'ensemble des territoires, le nombre de personnes composant la catégorie « Ni français ni anglais » est toujours supérieur à celui de la minorité francophone. L'écart se rétrécit toutefois constamment, au point où les deux groupes sont presque à égalité en 2006. Encore une fois, cette particularité est due en bonne partie à la forte présence autochtone, principalement au Nunavut.

---

6. Cette proportion varie toutefois beaucoup d'un territoire à l'autre. En ne tenant compte que des réponses uniques à la langue maternelle, la proportion de personnes de langue maternelle autochtone au sein de la population allophone est de 28 % au Yukon, de 70 % dans les Territoires du Nord-Ouest et de 98 % au Nunavut. Cette proportion est de 3,4 % à l'échelle du Canada.

7. Alors que le français et l'anglais sont les langues officielles du Yukon, le Nunavut reconnaît trois langues officielles (français, anglais et inuktitut ou inuinnaqtun) et les Territoires du Nord-Ouest en reconnaissent onze (français, anglais, chipewyan, flanc-de-chien, kutchin-gwich'in (loucheux), l'esclave du Nord (peau-de-lièvre) et l'esclave du Sud, l'inuvialuktun, l'inuinnaqtun, l'inuktitut et le cri).

8. En effet, les communautés de langue maternelle autochtone ne peuvent compter sur l'immigration internationale pour assurer leur pérennité. En cela, ils ne peuvent compter que sur la fécondité, la migration interprovinciale et la mobilité linguistique, bien que, dans les faits, ce dernier facteur n'agit pratiquement jamais en leur faveur.

**Tableau 2.2**  
**Population selon la première langue officielle parlée, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 1971 à 2006**

Année	Première langue officielle parlée											
	Total		Français		Anglais		Français et anglais		Ni français ni anglais		Minorité francophone <sup>1</sup>	
	nombre	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
<b>Yukon</b>												
1971	18 390	460	2,5	17 870	97,2	15	0,1	40	0,2	468	2,5	
1981	23 075	440	1,9	22 515	97,6	75	0,3	40	0,2	483	2,1	
1991	27 660	835	3,0	26 765	96,8	30	0,1	25	0,1	850	3,1	
1996	30 655	1 080	3,5	29 455	96,1	70	0,2	45	0,1	1 115	3,6	
2001	28 515	850	3,0	27 545	96,6	60	0,2	60	0,2	880	3,1	
2006	30 190	1 120	3,7	28 830	95,5	120	0,4	115	0,4	1 184	3,9	
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>												
1971	34 810	1 180	3,4	26 440	76,0	100	0,3	7 085	20,4	1 231	3,5	
1981	45 540	1 070	2,4	38 015	83,5	160	0,3	6 290	13,8	1 151	2,5	
1991	57 430	1 350	2,3	51 060	88,9	90	0,2	4 935	8,6	1 392	2,4	
1996	64 120	1 315	2,1	58 565	91,3	120	0,2	4 120	6,4	1 375	2,1	
1996	39 455	905	2,3	37 955	96,2	60	0,2	515	1,3	935	2,4	
2001	37 105	875	2,4	35 770	96,4	80	0,2	380	1,0	915	2,5	
2006	41 060	955	2,3	39 675	96,6	110	0,3	320	0,8	1 007	2,5	
<b>Nunavut</b>												
1996	24 665	390	1,6	20 590	83,5	55	0,2	3 600	14,6	418	1,7	
2001	26 670	385	1,4	22 745	85,3	60	0,2	3 480	13,0	412	1,5	
2006	29 325	385	1,3	26 575	90,6	80	0,3	2 295	7,8	423	1,4	
<b>Territoires</b>												
1971	53 195	1 640	3,1	44 315	83,3	120	0,2	7 120	13,4	1 699	3,2	
1981	68 610	1 515	2,2	60 530	88,2	235	0,3	6 330	9,2	1 633	2,4	
1991	85 090	2 180	2,6	77 825	91,5	125	0,1	4 960	5,8	2 241	2,6	
1996	94 720	2 375	2,5	88 000	92,9	185	0,2	4 160	4,4	2 468	2,6	
2001	92 290	2 110	2,3	86 055	93,2	205	0,2	3 925	4,2	2 212	2,4	
2006	100 575	2 460	2,4	95 075	94,5	310	0,3	2 735	2,7	2 614	2,6	

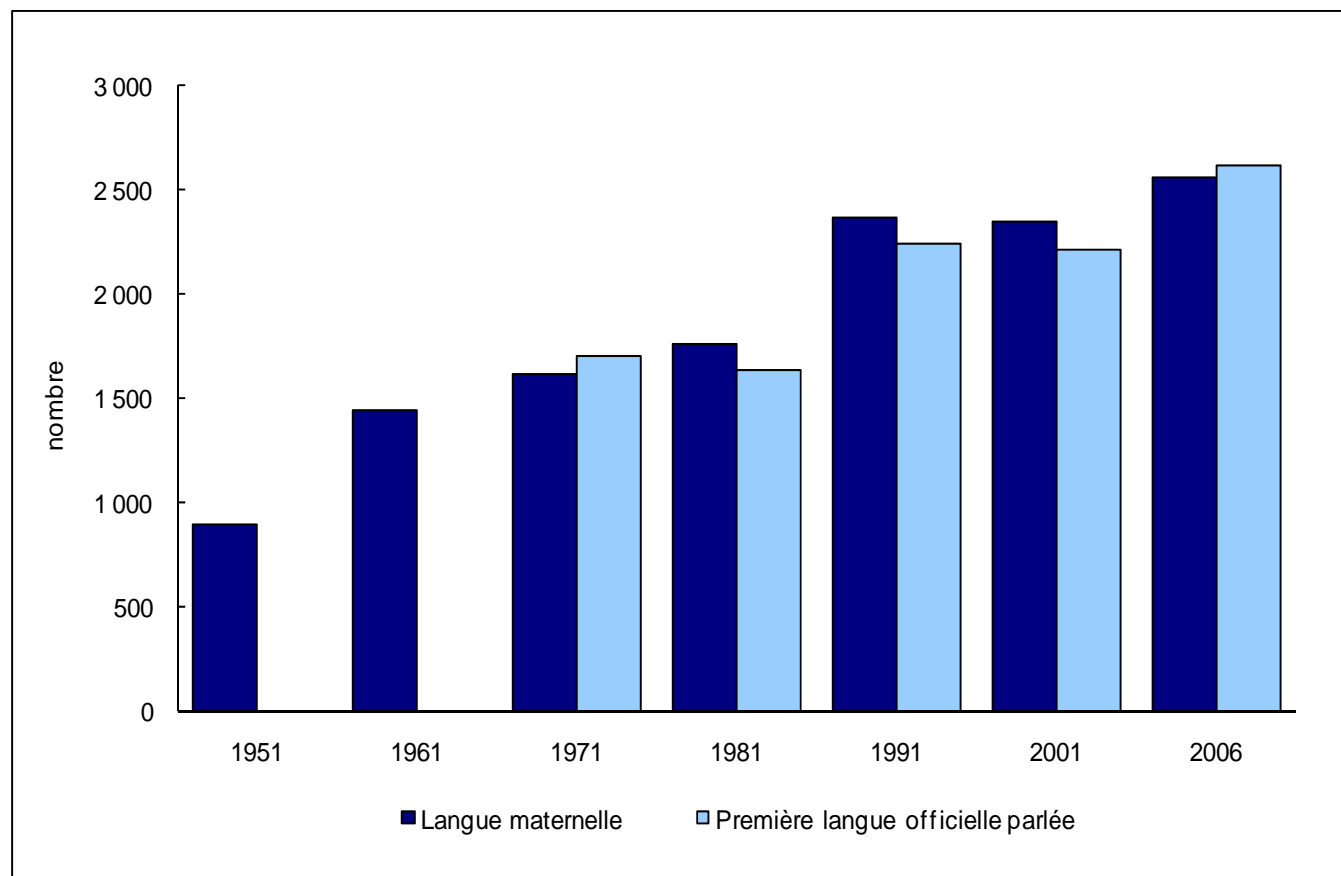
1. Total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et de la moitié de la PLOP français et anglais.

Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Le graphique 2.2 démontre qu'au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, l'effectif de la population de langue maternelle française était légèrement inférieur à celui de la population de première langue officielle parlée au Recensement de 2006, mais que ce n'était pas le cas lors des trois recensements décennaux précédents. Généralement, lorsque la population de langue maternelle française est égale à la population de première langue officielle parlée française, cela signifie que l'intégration linguistique des personnes de tierces langues maternelles ne se fait pas au profit de la langue minoritaire. Lorsque la population de langue maternelle française est supérieure à celle de première langue officielle parlée, cela signifie qu'en plus de ne pas intégrer les personnes de tierces langues maternelles, certaines personnes de langue maternelle française connaissent l'anglais, mais ne connaissent plus le français suffisamment pour soutenir une conversation. Pour cette raison, ils sont inclus dans le groupe de première langue officielle parlée anglaise.

## Graphique 2.2

### Effectif de la population ayant le français comme langue maternelle et comme première langue officielle parlée, ensemble des territoires, 1951 à 2006



**Nota :** Parce que la question sur la principale langue d'usage à la maison a été posée pour la première fois au Recensement de 1971, on ne peut dériver la variable première langue officielle parlée qu'à partir de 1971.

**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1951 à 2006.

## 2.3 Répartition géographique de la population dont le français est la première langue officielle parlée

Près de la moitié des francophones des territoires résident au Yukon, 39 % d'entre eux habitent les Territoires du Nord-Ouest et 16 % résident au Nunavut. Dans l'ensemble des territoires, la proportion de francophones est de 2,6 %. Elle varie de 3,9 % au Yukon à 1,4 % au Nunavut. C'est dans la capitale de chacun des trois territoires que se concentrent la majorité des francophones des territoires. Ainsi, 74 % des francophones des Territoires du Nord-Ouest résident à Yellowknife, 70 % de ceux du Yukon à Whitehorse et 68 % de ceux du Nunavut à Iqaluit.

**Tableau 2.3**  
**Effectif et répartition des francophones au sein des territoires et proportion de francophones dans le territoire de résidence, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**

Région	Francophones	Répartition des francophones au sein des territoires	Proportion de francophones dans chaque territoire
		nombre	
Yukon	1 185	45,3	3,9
Territoires du Nord-Ouest	1 010	38,5	2,5
Nunavut	425	16,2	1,4
<b>Territoires</b>	<b>2 615</b>	<b>100,0</b>	<b>2,6</b>

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## 2.4 Proportion relative au sein des municipalités de résidence et indice de concentration géographique

Dans le cadre de la présente série de portraits statistiques sur les minorités de langue officielle au Canada, nous ne nous contentons pas seulement de présenter de l'information selon les provinces ou les territoires de résidence. Parce que les francophones ne sont pas répartis également entre les diverses unités géographiques et parce que la proportion qu'ils y représentent varie d'une division de recensement (DR) ou d'une subdivision de recensement (SDR) à l'autre au sein des régions, la présentation de statistiques qui tiennent compte de leur part relative au sein de leur municipalité de résidence se révèle être fort utile aux fins des présentes études. En d'autres termes, la proportion que représentent les francophones au sein de leur municipalité peut influencer davantage sur leurs perceptions et leurs pratiques linguistiques que leur proportion au sein d'une plus grande région.

L'examen de la distribution des francophones au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut selon le poids relatif que leur groupe représente au sein des municipalités où ils résident révèle toutefois que les francophones habitent tous dans une municipalité où ils représentent moins de 10 % de la population.

Les tableaux A-1, A-2 et A-3 qui figurent à l'annexe A présentent le poids relatif de la population francophone au sein de chacune des régions, des divisions de recensement et de certaines subdivisions qui en font partie en 2006.

Cependant, les tailles des municipalités sont variées et, dans le cas des agglomérations urbaines, par exemple, cette information ne permet pas de savoir si les francophones sont répartis un peu partout à travers l'ensemble du territoire de la municipalité ou s'ils sont concentrés dans certains secteurs spécifiques. Il peut donc être utile de distinguer les municipalités au sein desquelles les francophones sont concentrés sur une partie du territoire de celles où ils ne forment aucune concentration particulière. Pour ce faire, nous présentons ici la répartition des francophones sur le territoire à l'aide d'un indice de concentration<sup>9</sup>. Le tableau 2.4 permet de constater que si tous les francophones du Yukon et du Nunavut sont faiblement concentrés sur le territoire de leur municipalité, il en va différemment dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans ce dernier cas, près de trois francophones sur quatre sont moyennement concentrés sur le territoire de leur municipalité. Il s'agit essentiellement des francophones résidant à Yellowknife. Par contre, aucune population francophone n'est fortement concentrée sur le territoire de sa municipalité de résidence, que ce soit au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut.

9. Se référer à l'annexe D pour une description de l'indice de concentration et du concept de l'aire de diffusion.

**Tableau 2.4**

**Répartition des francophones selon la région de résidence et l'indice de concentration au sein de leur municipalité, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**

Région	Concentration au sein de la municipalité			Total
	Faible	Moyenne pourcentage	Forte	
Yukon	100,0	0,0	0,0	<b>100,0</b>
Territoires du Nord-Ouest	26,8	73,2	0,0	<b>100,0</b>
Nunavut	100,0	0,0	0,0	<b>100,0</b>
<b>Territoires</b>	<b>71,9</b>	<b>28,1</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>

**Nota** : Le terme francophone se réfère au total de la première langue officielle parlée (PLOP) français et la moitié de la PLOP français et anglais.

**Source** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## **Section 3 Les facteurs d'évolution de la population de langue maternelle française**

L'évolution des groupes linguistiques dans une province ou une région donnée dépend de l'effet combiné des facteurs de l'accroissement naturel que sont la fécondité et la mortalité d'une part et ceux de la migration interne et internationale d'autre part. Dans le cas du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ce sont ces deux derniers facteurs qui retiennent particulièrement notre attention. S'y ajoute la composante de la continuité linguistique intergénérationnelle, c'est-à-dire la transmission de la langue maternelle de la mère aux enfants<sup>10</sup>. Un autre facteur sera également présenté dans cette section, soit celui de la continuité linguistique intragénérationnelle ou, son pendant, le transfert ou la substitution linguistique. Ce dernier, bien que n'influant pas directement sur l'évolution d'un groupe linguistique à court terme peut néanmoins avoir une influence importante à long terme dans la mesure où la langue d'usage prédominante au foyer est généralement celle qui est transmise aux enfants.

Dans la présente section, une bonne partie de l'information présentée portera sur le groupe de langue maternelle française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Toutefois, dans certains cas, ceux de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale notamment, l'analyse portera également sur la population dont le français est la première langue officielle parlée.

### **3.1 Transmission de la langue maternelle et effet de l'exogamie**

On sait que la tendance à transmettre une langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population constituant un groupe linguistique donné. Ce facteur influe également sur la propension à vivre au sein d'un couple exogame, c'est-à-dire un couple dont les conjoints n'ont pas la même langue maternelle. En outre, plus faible est la concentration géographique ou le poids relatif d'un groupe linguistique au sein d'un milieu donné, plus faible sera la propension des parents à transmettre la langue minoritaire. Le graphique 3.1.1 permet en effet de constater que, parmi les enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille constituée d'un couple où au moins l'un des parents est de langue maternelle française, la proportion de ceux qui se voient transmettre le français comme langue maternelle varie considérablement d'un territoire à l'autre. Alors que près de 60 % de ces enfants héritent du français comme langue maternelle au Yukon, cette proportion avoisine les 35 % au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest<sup>11</sup>.

---

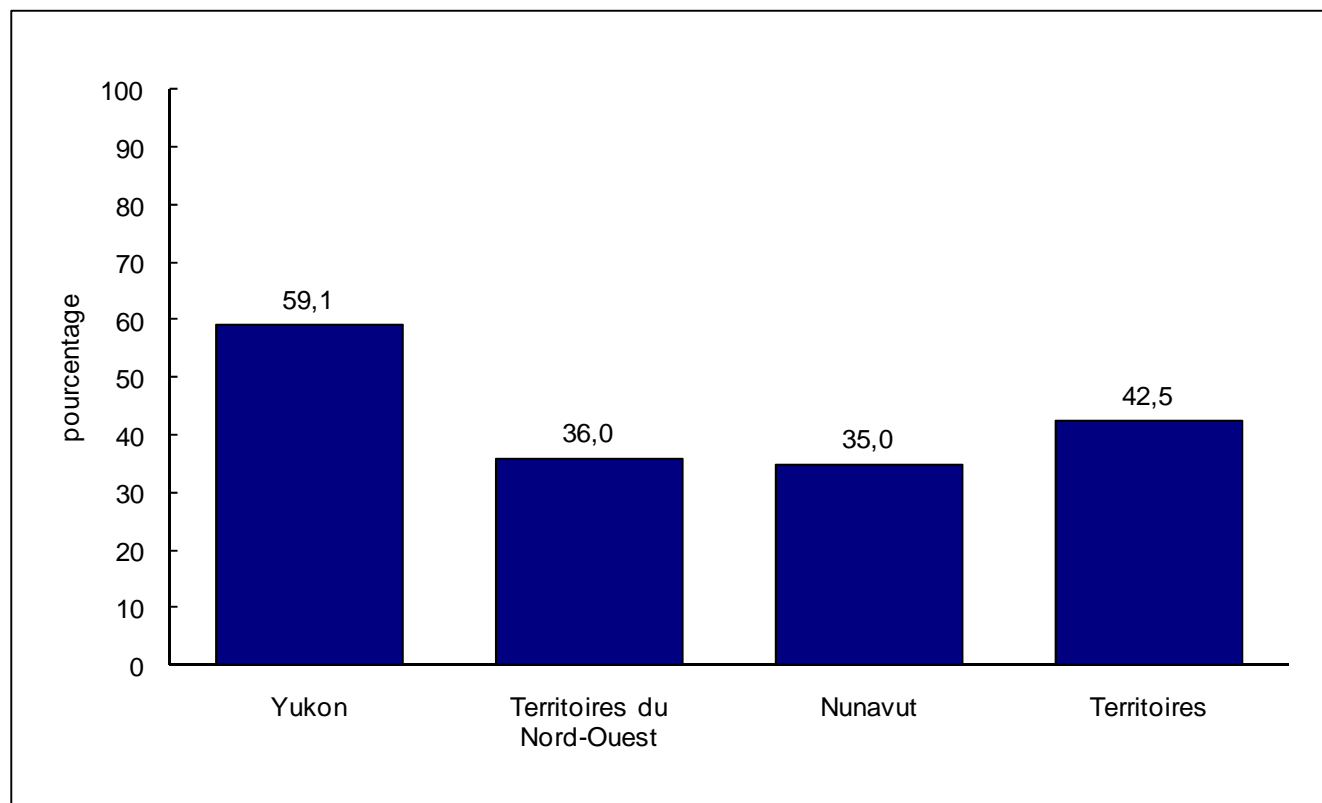
10. La transmission d'une langue se fait aussi bien entendu des pères aux enfants, mais c'est habituellement celle de la mère qui prédomine.

11. Précisons que dans l'ensemble des territoires, un peu plus de 800 enfants vivent dans une famille formée d'au moins un conjoint francophone. Par conséquent, vu les petits nombres d'où ils sont tirés, les pourcentages présentés tout au long de la section 3.1 se référant à ce sous-groupe de la population peuvent être sensibles aux variations.



### Graphique 3.1.1

**Proportion d'enfants de moins de 18 ans de langue maternelle française parmi les familles où au moins l'un des parents a le français comme langue maternelle, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**

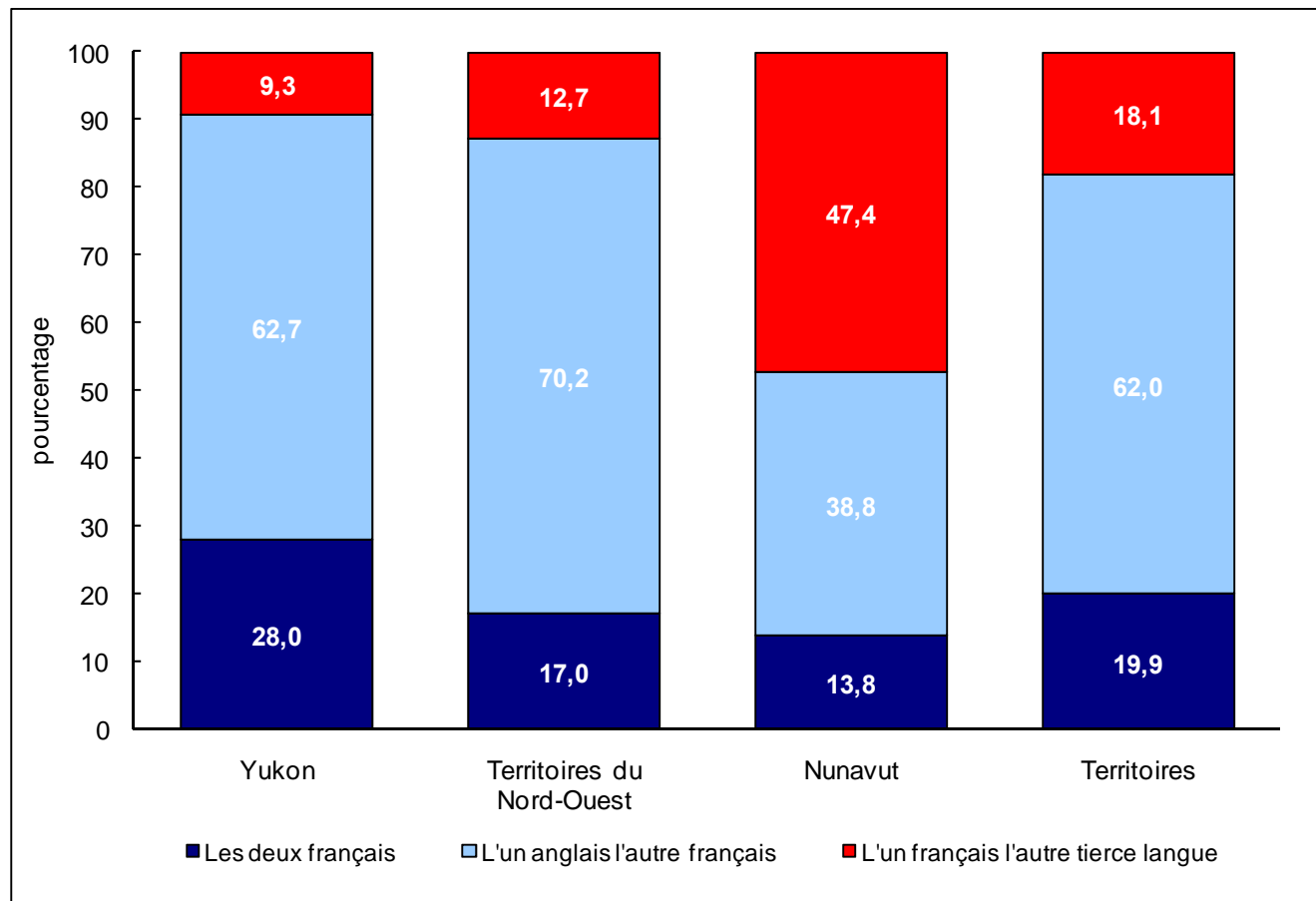


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

La proportion que forment les francophones au sein d'une région donnée, voire leur niveau de concentration géographique, entraîne des propensions différentielles à former des couples linguistiquement mixtes ou exogames. En 2006, la proportion d'enfants vivant au sein d'une famille exogame (français-anglais) dans les territoires représentait 62 % des enfants vivant au sein d'une famille formée d'au moins un parent de langue maternelle française et ayant des enfants de moins de 18 ans (voir le graphique 3.1.2).

### Graphique 3.1.2

**Proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant au sein d'une famille dont au moins un parent est de langue maternelle française selon la langue maternelle des parents, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**



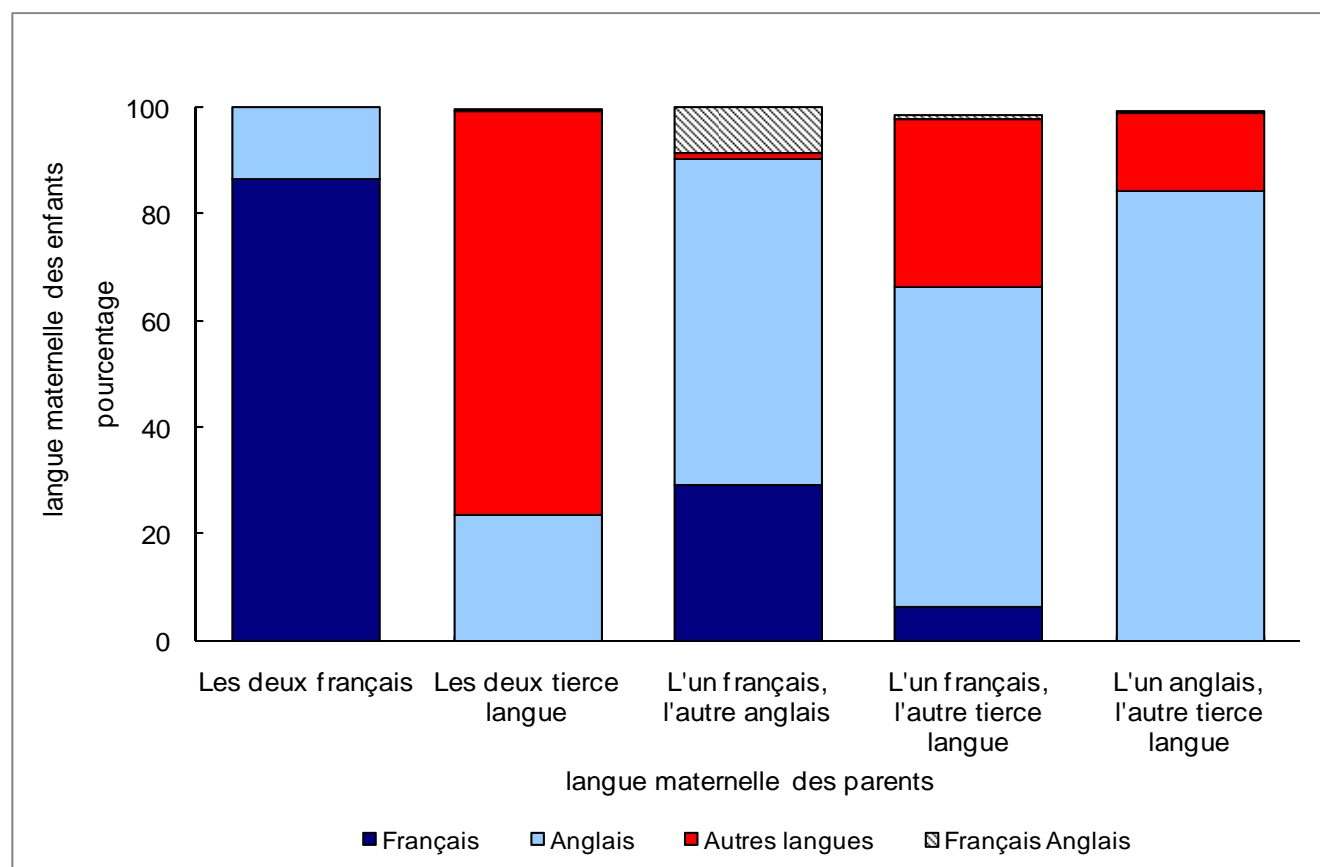
**Nota :** Les réponses multiples ont été également redistribuées entre les groupes linguistiques.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Parmi les enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille composée d'au moins un conjoint de langue maternelle française, la proportion d'entre eux vivant au sein d'une famille exogame varie également selon le territoire habité (voir le graphique 3.1.2). C'est au Yukon que la propension des enfants à vivre au sein d'une famille dont les deux parents sont de langue maternelle française est la plus forte (28 %) alors que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, ces proportions sont de 17 % et 14 % respectivement. Dans les territoires, huit enfants sur dix dont au moins un des parents est de langue maternelle française vivent au sein d'une famille exogame. Celle-ci est généralement composée d'un conjoint de langue maternelle anglaise, à l'exception du Nunavut où près de cinq enfants sur dix dont l'un des parents est de langue maternelle française ont un parent de langue maternelle tierce.

En 2006, près de 30 % des enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais avaient le français comme langue maternelle et près de 9 % déclaraient à la fois le français et l'anglais (voir le graphique 3.1.3). Chez les couples exogames français-tierce langue, moins de 7 % des enfants avaient le français comme langue maternelle. Ce sont les enfants issus d'un couple où les deux parents sont de langue française qui se voyaient transmettre dans des proportions beaucoup plus importantes, soit plus de 85 %, la langue française à titre de langue maternelle.

**Graphique 3.1.3**  
**Langue maternelle des enfants de moins de 18 ans selon la langue maternelle des parents, ensemble des territoires, 2006**



**Nota :** Seules les réponses uniques ont été utilisées pour les parents, alors que dans le cas des enfants, seul la catégorie Anglais-Français a été considérée parmi les réponses multiples.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Les femmes ont généralement tendance à transmettre leur langue maternelle dans une plus forte proportion que les hommes. En 2006, les mères de langue maternelle française dont le conjoint est de langue maternelle anglaise avaient transmis le français à leurs enfants dans une proportion de 54 % comparativement à seulement 18 % des pères de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise.

La transmission du français aux enfants vivant dans des familles exogames français-anglais va de pair avec le bilinguisme français-anglais des conjoints non francophones. Le tableau 3.1 présente la proportion, dans les familles exogames français-anglais, des conjoints non francophones qui peuvent soutenir une conversation à la fois en français et en anglais. Ce tableau rend compte du fait qu'en 2006, la proportion des conjoints non francophones qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais est sensiblement supérieure à celle concernant les conjointes non francophones, soit respectivement de 25 % et de 18 %.

Par ailleurs, mentionnons qu'en 2006, 14 % des conjointes de langue maternelle française qui vivaient avec un conjoint de langue anglaise parlaient français le plus souvent à la maison comparativement à 7 % des conjoints de langue maternelle française vivant avec une conjointe de langue anglaise.

**Tableau 3.1**  
**Proportion de conjoints de langue maternelle autre que français qui peuvent soutenir une conversation en français et en anglais selon le type de couple, ensemble des territoires, 2006**

---

Type de couple	pourcentage
Conjoint anglais ou autre langue et conjointe français	24,7
Conjoint français et conjointe anglais ou autre langue	18,0

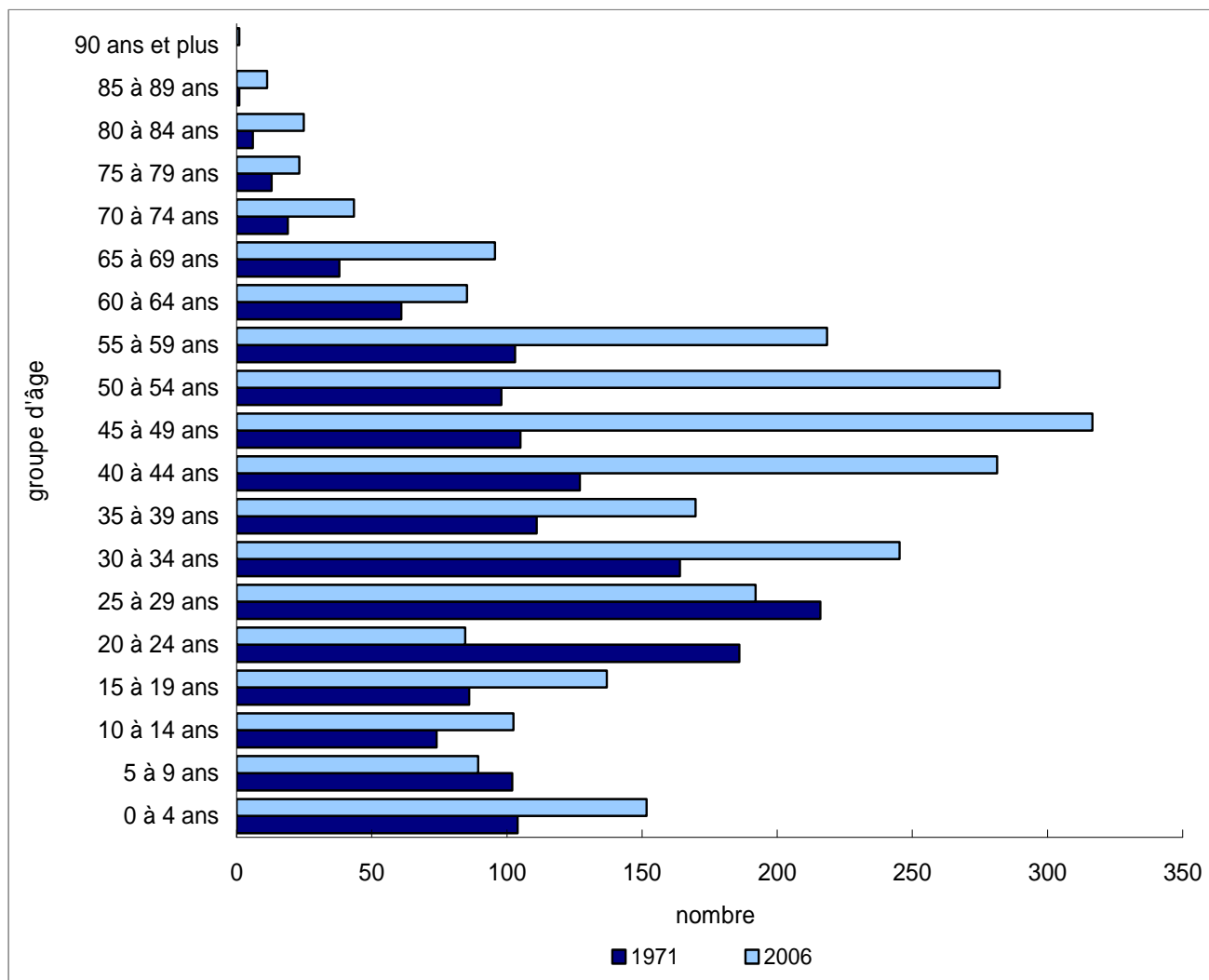
---

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 3.2 La structure par âge

L'évolution démographique d'une population dépend principalement du renouvellement de ses effectifs, lequel s'effectue principalement par les naissances, l'immigration internationale et la migration interprovinciale. Le graphique 3.2.1 permet de cerner l'évolution de la structure par âge de la population de langue maternelle française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Depuis 1971, l'effectif de la population de langue maternelle française dans les territoires a connu une croissance de près de 1 000 personnes, passant ainsi de 1 610 à 2 555 personnes en 2006. L'augmentation de cette population a touché essentiellement les personnes de 30 ans à 59 ans. Elle témoigne principalement de la forte mobilité interprovinciale chez les personnes de ces groupes d'âge.

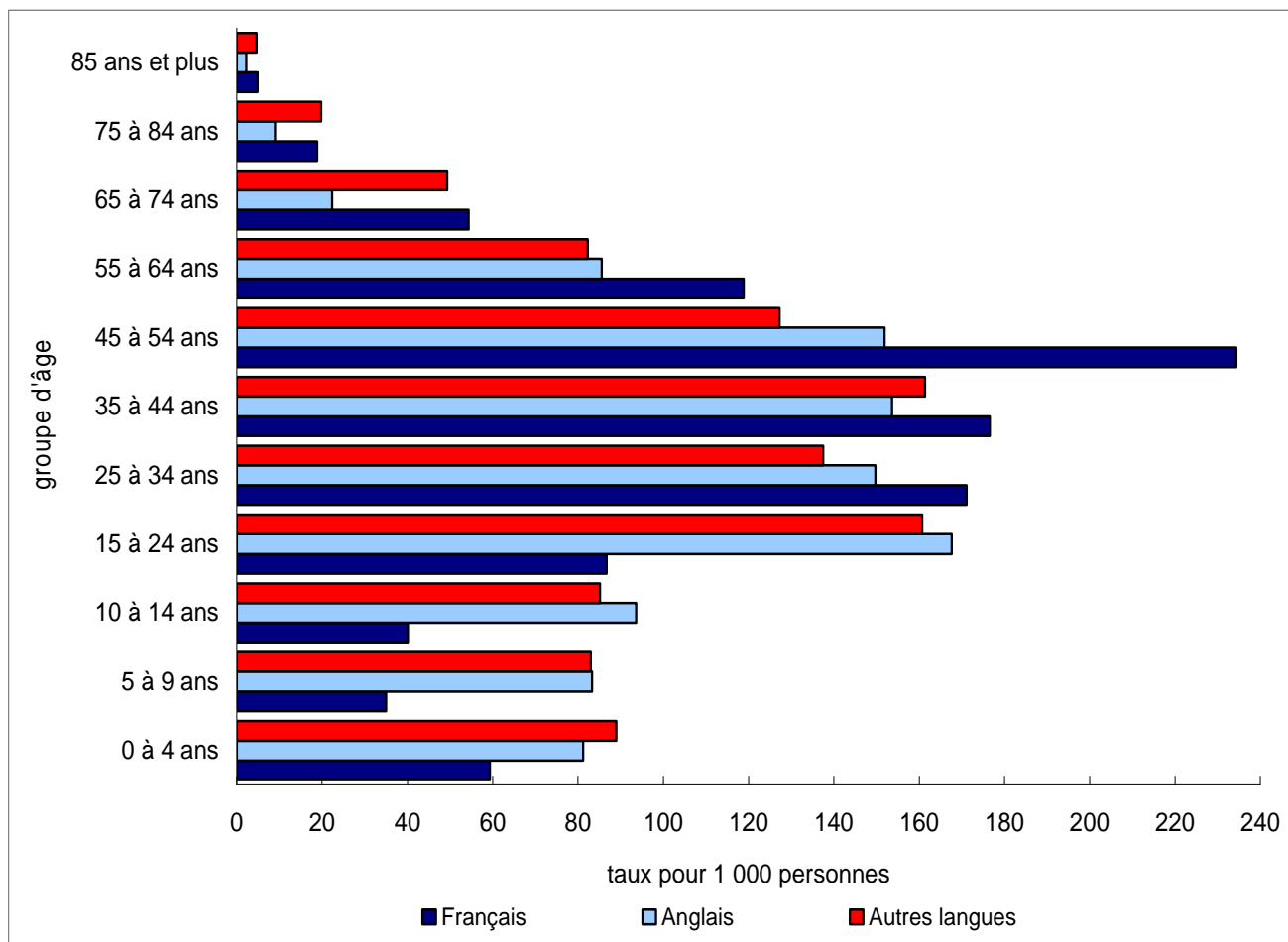
**Graphique 3.2.1**  
**Structure par âge de la population de langue maternelle française, ensemble des territoires, 1971 et 2006**



Sources : Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 et 2006.

Le graphique 3.2.2 rend compte de la structure par âge des principaux groupes de langue maternelle du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut en 2006. On constate que la part relative des cohortes de 25 ans à 74 ans du groupe de langue maternelle française est plus importante que l'est celle des deux autres groupes. Cela témoigne principalement d'une propension relativement plus grande du groupe francophone à migrer d'une province vers les territoires, et vice-versa, comme nous le verrons plus loin (voir la section 3.6.3).

**Graphique 3.2.2**  
**Structure par âge des populations de langue maternelle française, anglaise et autres,**  
**ensemble des territoires, 2006 (taux pour 1 000)**



**Nota :** Les réponses multiples ont été réparties également entre les groupes.  
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 3.3 Les transferts linguistiques ou la mobilité linguistique intragénérationnelle

Les transferts linguistiques, aussi appelés substitutions linguistiques, désignent le phénomène suivant lequel la principale langue d'usage au foyer est différente de la langue maternelle des individus. Ce phénomène de mobilité linguistique n'a pas d'incidence directe sur l'évolution des groupes linguistiques définis selon la langue maternelle. Toutefois, dans la mesure où la langue qui domine au foyer est habituellement celle qui est transmise aux enfants, elle influe donc à long terme sur le devenir des groupes linguistiques. En outre, lorsque le critère utilisé pour la définition des groupes linguistiques est celui de la première langue officielle parlée, la langue parlée le plus souvent à la maison a une influence directe sur l'effectif du groupe francophone. Par exemple, selon ce critère, les personnes ayant une connaissance des deux langues officielles et qui ont soit le français et l'anglais soit une tierce langue comme langue maternelle font partie du groupe de langue anglaise s'ils parlent l'anglais le plus souvent au foyer. De même, les personnes de tierce langue maternelle qui connaissent les deux langues officielles et qui parlent le français le plus souvent au foyer font partie du groupe dont le français est la première langue officielle parlée.

Au fil des recensements, on a pu constater une très faible fluctuation des transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française dans les territoires. Ainsi, en 1971, près de 60 % des francophones des territoires déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Chez les personnes de tierce langue maternelle, cette proportion atteignait 27 %. Trente-cinq ans plus tard, 55 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Chez les personnes de tierce langue maternelle, la proportion des transferts linguistiques est passée à près de 40 %.

**Tableau 3.3.1**  
**Taux de transferts linguistiques selon la langue maternelle, ensemble des territoires, 1971 à 2006**

Année	Langue maternelle		
	Français	Anglais	Autres langues
	pourcentage		
1971	59,3	0,9	27,2
1981	54,9	0,6	23,0
1991	54,4	0,4	26,0
2001	58,4	0,8	33,5
2006	55,0	0,8	37,2

**Nota :** À l'exception de 1971, seules les réponses uniques ont été considérées pour la langue maternelle alors que pour la principale langue d'usage au foyer toutes les réponses étaient considérées.

**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1971 à 2006.

Un indice de continuité linguistique peut également être utilisé comme corollaire du taux de transfert linguistique. Cet indice représente le rapport de l'effectif de personnes d'une langue d'usage donnée (au foyer) à l'effectif des personnes de langue maternelle correspondante. Lorsque cet indice est supérieur à 1, cela signifie que ce groupe ressort gagnant des échanges avec les autres groupes linguistiques alors qu'un indice inférieur à 1 signifie une situation défavorable au groupe en question.

À la lumière des statistiques présentées au tableau 3.3.2, on constate que le groupe de langue maternelle anglaise présent dans les territoires avait en 2006 un indice de continuité linguistique de 1,20 alors que celui du groupe francophone était de 0,49, démontrant qu'un nombre important de francophones déclarent parler le plus souvent une autre langue que le français, essentiellement l'anglais, à la maison.

**Tableau 3.3.2**

**Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et indice de continuité linguistique, ensemble des territoires, 2006**

Caractéristiques linguistiques	Langue		
	Français	Anglais	Autres langues
	nombre		
Langue parlée le plus souvent à la maison	1 259	78 664	20 651
Langue maternelle	2 556	65 409	32 610
Indice de continuité linguistique	0,49	1,20	0,63

**Nota :** Après égale répartition des réponses multiples.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En raison du fait que la principale langue d'usage d'un individu à la maison diffère de sa langue maternelle, la notion de transfert linguistique a souvent été perçue comme un phénomène désignant l'abandon de la langue maternelle. Or, depuis 2001, le recensement canadien comporte une question sur les langues autres que la langue principale qui sont parlées de façon régulière au foyer. Bien qu'il puisse être difficile de juger de la façon dont les répondants interprètent cette nouvelle question, des tests qualitatifs effectués auprès de répondants ainsi que les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) ont montré que ceux-ci y associaient habituellement une utilisation quotidienne de cette langue.

Les résultats du recensement sur cette question permettent de distinguer le phénomène du transfert linguistique partiel de celui du transfert linguistique complet. Par le fait même, le corollaire de cette distinction amène à nuancer la notion de continuité linguistique dans la mesure où l'utilisation régulière de sa langue maternelle au foyer ne peut être interprétée comme une discontinuité d'usage linguistique.

En 2006, près de 1 200 habitants du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut parlaient le français comme seule langue principale à la maison alors que près de 150 déclaraient parler cette langue le plus souvent en combinaison avec l'anglais ou une tierce langue (voir le tableau 3.3.3). Ainsi, 1,3 % de la population des territoires a déclaré avoir le français comme principale langue d'usage au foyer. Les données tirées du Recensement de 2006 révèlent qu'un nombre similaire de personnes, soit 1 355, ont déclaré parler régulièrement le français à la maison, bien qu'elle ne soit pas leur principale langue d'usage (voir le tableau 3.3.4). En somme, le français est parlé le plus souvent ou régulièrement par près de 3 % de la population.



**Tableau 3.3.3**  
**Population selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et les autres langues parlées régulièrement à la maison, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2006**

Type de réponse	Langue maternelle		Langue parlée le plus souvent à la maison		Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
<b>Yukon</b>						
Réponses uniques	<b>29 940</b>	<b>99,2</b>	<b>30 010</b>	<b>99,4</b>	<b>1 985</b>	<b>6,6</b>
Français	1 105	3,7	540	1,8	635	2,1
Anglais	25 655	85,0	28 535	94,5	535	1,8
Autre	3 185	10,5	935	3,1	820	2,7
Réponses multiples	<b>255</b>	<b>0,8</b>	180	0,6	<b>25</b>	<b>0,1</b>
Français et anglais	115	0,4	70	0,2	0	0,0
Anglais et autre	130	0,4	115	0,4	0	0,0
Français et autre	10	0,0	10	0,0	25	0,1
Anglais et français et autre	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>30 190</b>	<b>100,0</b>	<b>30 190</b>	<b>100,0</b>	...	...
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>						
Réponses uniques	<b>40 680</b>	<b>99,1</b>	<b>40 810</b>	<b>99,4</b>	<b>5 320</b>	<b>13,0</b>
Français	970	2,4	440	1,1	465	1,1
Anglais	31 545	76,8	36 795	89,6	2 035	5,0
Autre	8 160	19,9	3 570	8,7	2 820	6,9
Réponses multiples	<b>380</b>	<b>0,9</b>	245	0,6	<b>50</b>	<b>0,1</b>
Français et anglais	45	0,1	30	0,1	15	0,0
Anglais et autre	315	0,8	215	0,5	10	0,0
Français et autre	10	0,0	0	0,0	35	0,1
Anglais et français et autre	0	0,0	10	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>41 055</b>	<b>100,0</b>	<b>41 055</b>	<b>100,0</b>	...	...
<b>Nunavut</b>						
Réponses uniques	<b>29 020</b>	<b>99,0</b>	<b>28 970</b>	<b>98,8</b>	<b>13 630</b>	<b>46,5</b>
Français	370	1,3	205	0,7	160	0,5
Anglais	7 765	26,5	12 955	44,2	8 145	27,8
Autre	20 890	71,2	15 810	53,9	5 330	18,2
Réponses multiples	<b>300</b>	<b>1,0</b>	355	1,2	<b>40</b>	<b>0,1</b>
Français et anglais	20	0,1	15	0,1	0	0,0
Anglais et autre	260	0,9	315	1,1	10	0,0
Français et autre	20	0,1	25	0,1	25	0,1
Anglais et français et autre	10	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total</b>	<b>29 325</b>	<b>100,0</b>	<b>29 325</b>	<b>100,0</b>	...	...

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En examinant les tableaux 3.3.3 et 3.3.4 portant sur les trois territoires canadiens, nous remarquons que la langue française est légèrement plus utilisée au Yukon, et ce autant à titre de langue maternelle que de première langue officielle parlée ou de langue parlée à la maison. En effet, alors que plus de 4 % de la population du Yukon déclaraient en 2006 avoir le français en tant que première langue officielle ou parler le français à la maison, ces proportions étaient d'environ 2,5 % dans les Territoires du Nord-Ouest et d'un peu plus de 1 % au Nunavut.

**Tableau 3.3.4**  
**Effectifs et proportion de la population ayant le français en tant que langue maternelle, première langue officielle parlée, langue parlée le plus souvent à la maison et langue parlée régulièrement à la maison, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**

Langue française <sup>1</sup>	nombre	%
<b>Yukon</b>		
Langue maternelle	1 225	4,1
Première langue officielle parlée	1 245	4,1
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	1 267	4,2
Langue parlée le plus souvent à la maison	612	2,0
Langue parlée régulièrement à la maison	655	2,2
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>		
Langue maternelle	1 031	2,5
Première langue officielle parlée	1 060	2,6
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	993	2,4
Langue parlée le plus souvent à la maison	480	1,2
Langue parlée régulièrement à la maison	513	1,3
<b>Nunavut</b>		
Langue maternelle	412	1,4
Première langue officielle parlée	460	1,6
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	430	1,5
Langue parlée le plus souvent à la maison	243	0,8
Langue parlée régulièrement à la maison	187	0,6
<b>Territoires</b>		
Langue maternelle	2 669	2,7
Première langue officielle parlée	2 765	2,7
Langue parlée au moins régulièrement à la maison	2 690	2,7
Langue parlée le plus souvent à la maison	1 335	1,3
Langue parlée régulièrement à la maison	1 355	1,3

1. Réponses uniques et multiples combinées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

L'information sur l'utilisation régulière du français comme langue secondaire au foyer permet de distinguer les transferts linguistiques complets des transferts linguistiques partiels. Ainsi, en se fondant sur les réponses uniques à la question sur la première langue apprise et encore comprise au moment du Recensement de 2006 (communément appelée langue maternelle), on constate au tableau 3.3.5 que, pour l'ensemble des territoires, 33 % des personnes dont le français est la langue maternelle n'utilisent pas le français au moins régulièrement à la maison (transfert complet) alors que 22 % en font un usage régulier (transfert partiel). Ces pourcentages varient certes selon le territoire habité. Néanmoins, n'oublions pas que les variations sont en partie expliquées par de faibles effectifs. Il n'en reste pas moins que dans les territoires, environ un francophone sur deux n'utilise pas le français le plus souvent à titre de langue d'usage à la maison. De plus, c'est au Yukon que les francophones utilisent davantage leur langue maternelle à la maison.

**Tableau 3.3.5**  
**Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**

Région	Transferts linguistiques		Total
	Complets	Partiels pourcentage	
Yukon	28,3	26,8	55,1
Territoires du Nord-Ouest	37,6	19,4	57,0
Nunavut	34,5	14,7	49,2
<b>Territoires</b>	<b>33,0</b>	<b>22,0</b>	<b>55,0</b>

**Nota** : Le terme francophone se réfère à la langue maternelle.

**Source** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

On sait également que les taux de transferts linguistiques varient selon le groupe d'âge (voir le tableau 3.3.6). Ainsi, les francophones de moins de 15 ans ont davantage tendance à parler le français le plus souvent à la maison que ceux des autres groupes d'âge. De fait, les trajectoires linguistiques des francophones des territoires qui vivent en milieu minoritaire sont influencées par leurs trajectoires de vie (le type d'institution d'enseignement fréquentée, la langue principale des amis, le milieu de travail, le groupe linguistique du conjoint, etc.). Les statistiques de 2006 révèlent que, dans les territoires, plus les francophones sont âgés, plus ils sont nombreux à avoir effectué un transfert linguistique. Toutefois, à partir de 25 ans, le taux de transferts partiels varie peu dans la mesure où le français est la langue d'usage régulièrement parlée<sup>12</sup> au foyer par plus de deux francophones sur dix âgés de 25 ans ou plus.

12. Autre que la langue le plus souvent parlée.

**Tableau 3.3.6**

**Taux de transferts linguistiques complets et partiels des francophones selon le groupe d'âge, ensemble des territoires, 2006**

Groupe d'âge	Transferts linguistiques		Total
	Complets	Partiels pourcentage	
0 à 14 ans	6,3	15,1	21,4
15 à 24 ans	21,4	25,0	46,4
25 à 34 ans	26,1	23,7	49,8
35 à 54 ans	38,3	21,8	60,1
55 à 64 ans	45,8	23,7	69,5
65 ans et plus	54,1	24,5	78,5
<b>Total</b>	<b>33,0</b>	<b>22,0</b>	<b>55,0</b>

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la langue maternelle.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 3.4 Usage du français dans la sphère publique

Les statistiques tirées du recensement de la population permettent de faire état de l'utilisation des langues dans la sphère privée (au foyer) et, comme nous le verrons à la section portant sur la population active, sur l'utilisation des langues en milieu de travail. Mais que savons-nous de l'utilisation des langues, du français en particulier, dans des domaines d'interaction autres que celui du foyer?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte de nombreuses questions sur l'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique tels les commerces, les institutions du système de santé (que nous aborderons plus en détail à la section suivante), les activités de bénévolat, de soutien social, les activités communautaires ou sportives, etc. Certaines questions de l'enquête portent également sur des domaines qui se situent à la frontière des sphères privée et publique tels, par exemple, la langue parlée avec les amis à l'extérieur du foyer, la langue dans laquelle on « consomme » divers médias. Tout comme c'est le cas dans d'autres domaines, la consommation des médias en français dépend non seulement des choix individuels, mais également du degré de disponibilité des divers médias dans cette langue, bien que l'Internet ait grandement amélioré les choses à ce propos.

L'utilisation du français à l'extérieur du foyer varie d'un domaine à l'autre de la sphère publique, mais peu importe le domaine observé, l'anglais est la principale langue d'usage. C'est dans la fréquentation des institutions et des commerces que la présence de l'anglais est la plus importante (86 % des francophones y utilisent seulement ou surtout l'anglais), puis dans la consommation des différents médias culturels (radio, télévision, journaux, livres, internet) où cette proportion atteint 74 %. L'anglais est également prédominant dans les interactions avec les amis (66 %) et au sein du réseau immédiat (68 %), de même qu'au travail (58 %) (voir le tableau B à l'annexe B).

### 3.5 Connaissance du français

Pour les personnes dont le français est la langue principale, les opportunités d'utiliser cette langue peuvent s'accroître lorsque les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle peuvent soutenir une conversation dans cette langue.

Alors que moins de 3 % de la population du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut déclare le français comme langue maternelle, la capacité déclarée de pouvoir soutenir une conversation en français se situe à 8 % pour l'ensemble de la population des territoires. En 2006, alors que 90 % des personnes de langue maternelle française ont déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 8 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 3 % chez les personnes de tierce langue maternelle. Chez ces dernières, 8 % des personnes ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.

La connaissance du français est proportionnellement plus importante au Yukon (12 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (9 %) qu'au Nunavut (4 %) alors que c'est dans ce dernier territoire que la proportion de la population qui ne connaît ni le français ni l'anglais est la plus importante (8 %, comparativement à moins de 1 % au Yukon comme dans les Territoires du Nord-Ouest).

**Tableau 3.5.1**  
**Connaissance des langues officielles selon la langue maternelle, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**

Langue maternelle	Connaissance des langues officielles				Total
	Anglais	Français	Français et anglais pourcentage	Ni français ni anglais	
<b>Yukon</b>					
Anglais	91,8	0,0	8,1	0,0	100,0
Français	4,6	7,4	88,1	0,0	100,0
Autres	85,9	0,5	9,9	3,7	100,0
<b>Total</b>	<b>87,8</b>	<b>0,3</b>	<b>11,4</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>					
Anglais	92,2	0,0	7,7	0,0	100,0
Français	6,5	4,3	89,3	0,0	100,0
Autres	92,3	0,1	3,8	3,9	100,0
<b>Total</b>	<b>90,1</b>	<b>0,1</b>	<b>8,9</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Nunavut</b>					
Anglais	92,1	0,0	7,9	0,0	100,0
Français	6,4	1,5	91,5	0,5	100,0
Autres	88,1	0,1	0,9	10,9	100,0
<b>Total</b>	<b>88,1</b>	<b>0,1</b>	<b>4,0</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Territoires</b>					
Anglais	92,1	0,0	7,9	0,0	100,0
Français	5,6	5,3	89,1	0,1	100,0
Autres	88,9	0,1	2,5	8,4	100,0
<b>Total</b>	<b>88,8</b>	<b>0,2</b>	<b>8,2</b>	<b>2,8</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

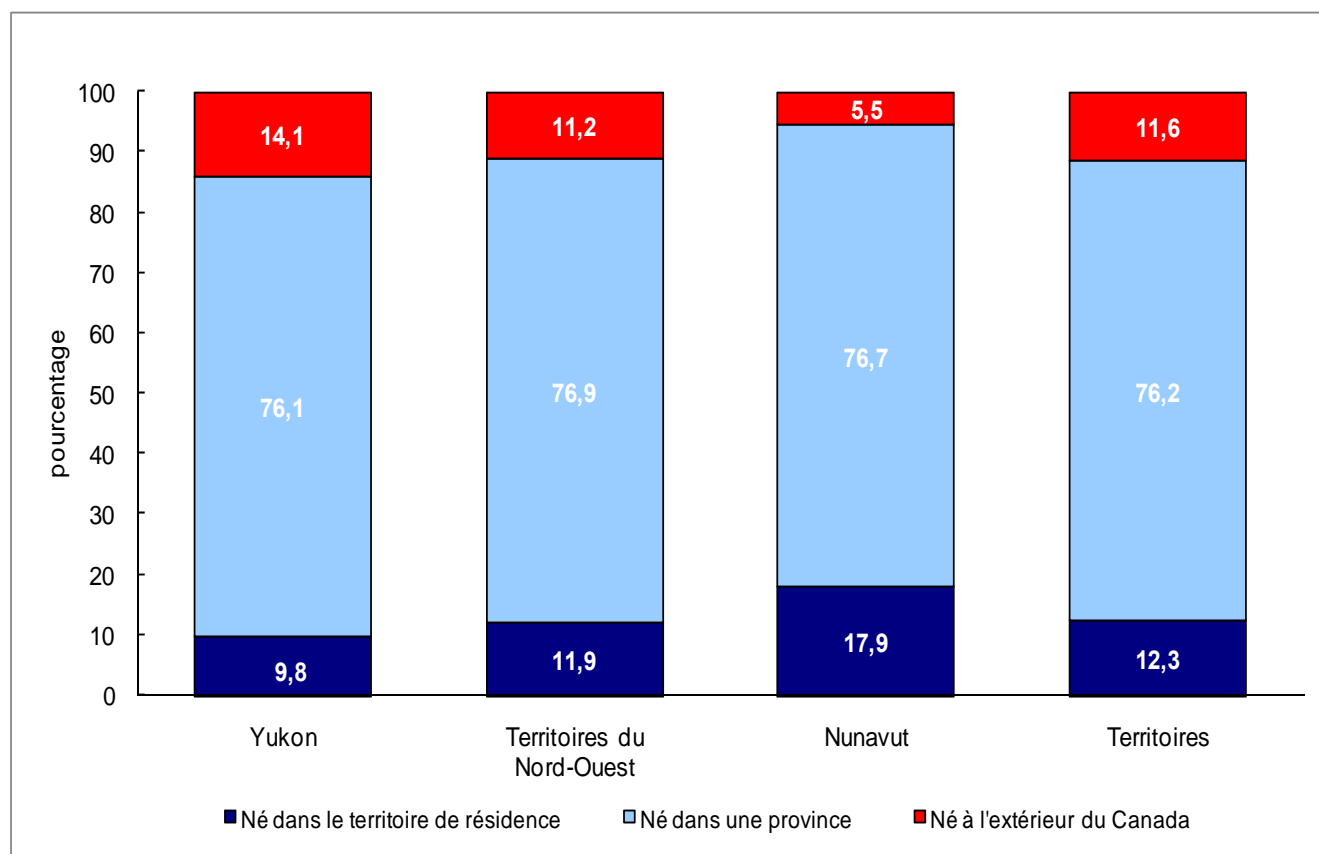
### 3.6 Migration (mouvements migratoires interprovinciaux et internationaux)

La mobilité des francophones à l'intérieur du Canada et, dans une moindre mesure, l'apport de l'immigration internationale sont des facteurs qui influent sur l'évolution de la population de langue française au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

#### 3.6.1 Lieu de naissance

Le graphique 3.6.1 rend compte du lieu de naissance des francophones des territoires. En 2006, environ les trois quarts d'entre eux étaient nés dans une province canadienne. Cette proportion varie peu d'un territoire à l'autre. Par conséquent, une faible proportion de francophones étaient nés dans les territoires, soit 12 %. Cette proportion se situait entre 10 % à 18 % selon le territoire. Quant aux personnes nées à l'étranger, elles composaient 12 % de la population de langue française des territoires alors que cette proportion variait de 6 % à 14 % selon le territoire de résidence.

**Graphique 3.6.1**  
**Lieu de naissance des francophones, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et ensemble des territoires, 2006**



**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### 3.6.2 Immigration internationale

Les territoires reçoivent très peu d'immigrants internationaux. En 2006, plus de 7 000 individus nés à l'extérieur du Canada étaient dénombrés dans les territoires. De ces immigrants, une très faible proportion déclaraient avoir le français comme première langue officielle parlée. En 2006, cette part relative était de 4,3 %. Néanmoins, alors que le poids relatif de la population immigrée de langue anglaise au sein de la population anglophone des territoires représentait près de 7 % lors du dernier recensement, celle de la population immigrée dont le français est la première langue officielle parlée composait près de 12 % de la population francophone.

### 3.6.3 Migration interprovinciale

Depuis 1981, le nombre de migrants interprovinciaux dont la première langue officielle parlée est le français a très peu varié et se situe généralement entre 700 et 900 personnes. Par conséquent, le solde migratoire net relatif à cette population dans les territoires a lui aussi très peu fluctué et est pratiquement nul depuis 25 ans.

**Tableau 3.6.3**

**Migration interprovinciale des francophones entre les trois territoires et les provinces, 1981 à 1986, 1986 à 1991, 1991 à 1996, 1996 à 2001 et 2001 à 2006**

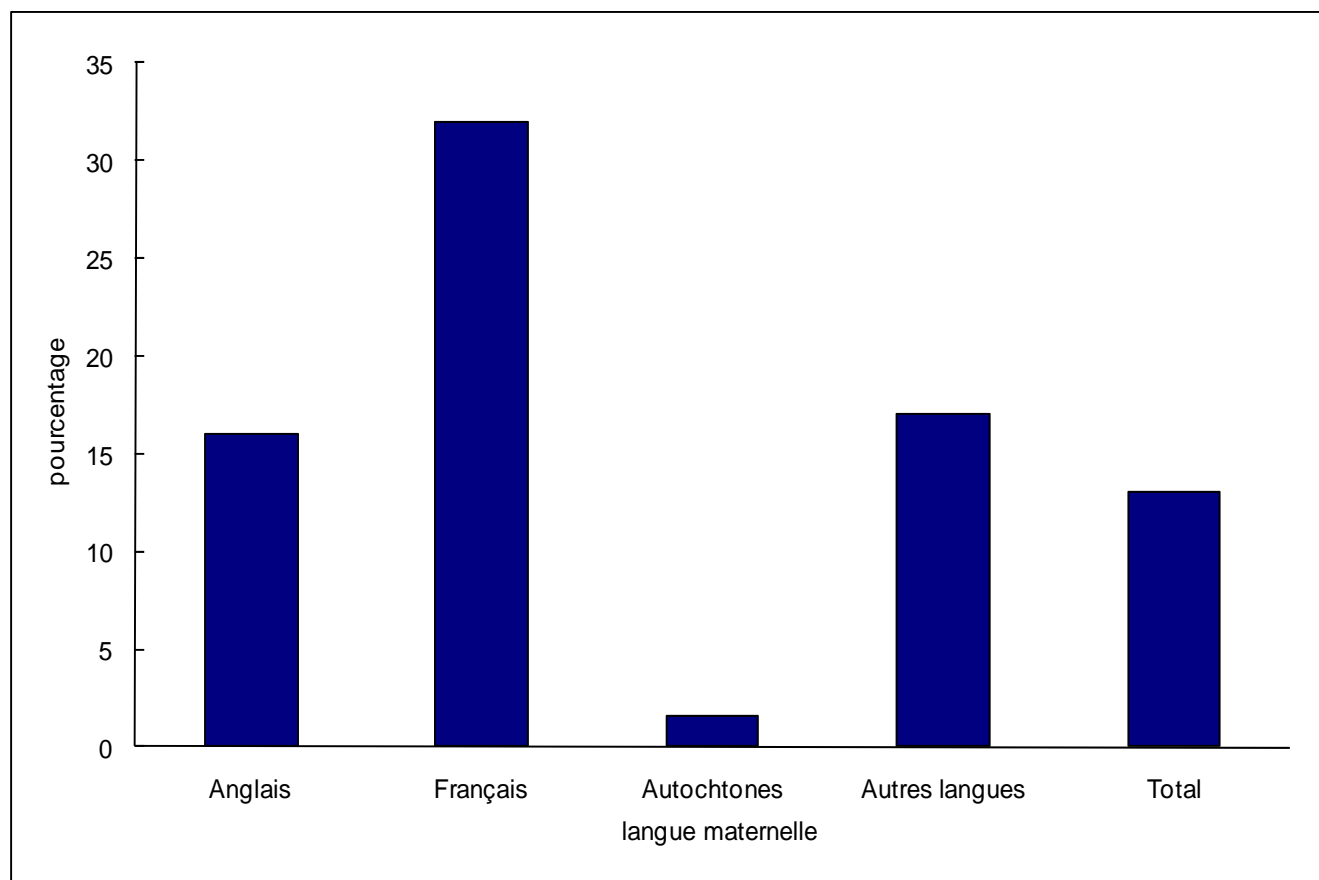
Période	Première langue officielle parlée		
	Total	Français nombre	Anglais
<b>Des territoires vers les provinces</b>			
1981 à 1986	17 043	783	16 219
1986 à 1991	16 908	761	16 092
1991 à 1996	14 398	654	13 708
1996 à 2001	18 244	809	17 390
2001 à 2006	13 824	945	12 842
<b>Des provinces vers les territoires</b>			
1981 à 1986	13 628	841	12 763
1986 à 1991	15 999	837	15 140
1991 à 1996	14 664	853	13 791
1996 à 2001	11 996	732	11 237
2001 à 2006	12 456	787	11 647
<b>Migration nette (arrivées moins les départs)</b>			
1981 à 1986	-3 415	58	-3 456
1986 à 1991	-909	76	-951
1991 à 1996	266	200	83
1996 à 2001	-6 248	-78	-6 153
2001 à 2006	-1 368	-158	-1 196

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Sources :** Statistique Canada, les recensements de la population de 1981 à 2006.

Les francophones sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les anglophones et les allophones à avoir migré vers les territoires entre 2001 et 2006. En effet, comme en rend compte le graphique 3.6.3.1-a, 32 % des personnes de langue maternelle française qui résident dans les territoires en 2006 habitaient, en 2001, ailleurs au Canada, c'est-à-dire dans une des provinces canadiennes hors des territoires. En comparaison, 16 % des personnes de langue maternelle anglaise, 2 % des personnes de langue maternelle autochtone et 17 % des personnes de langue maternelle autre vivant dans les territoires avaient effectué une telle migration entre 2001 et 2006.

**Graphique 3.6.3.1-a**  
**Proportion de personnes résidant dans les territoires en 2006 qui vivaient ailleurs au Canada en 2001 selon la langue maternelle, population de 5 ans et plus, 2006**

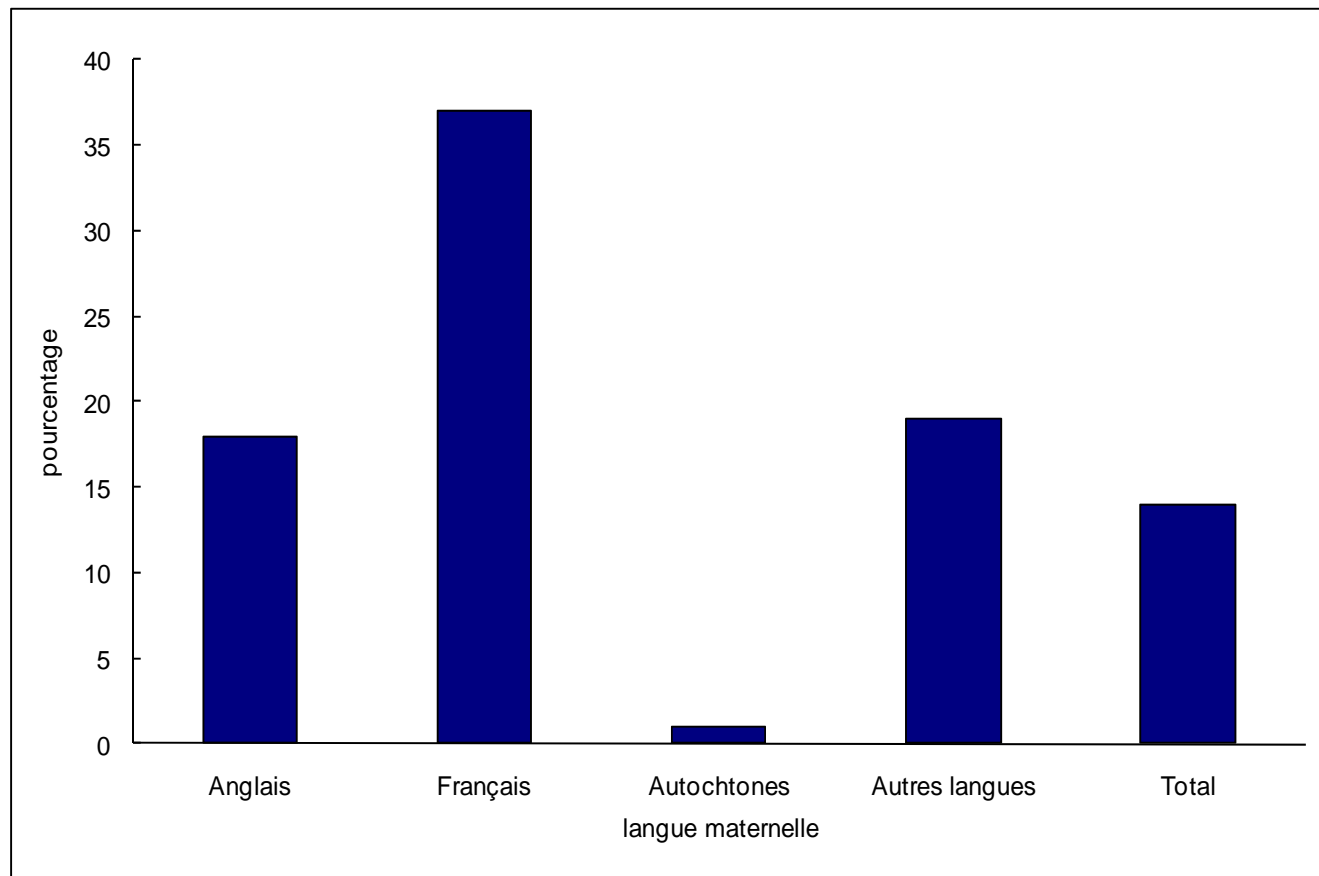


**Nota :** Seules les réponses uniques ont été utilisées.  
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

À l'inverse, lorsqu'on s'intéresse à la population qui résidait dans l'un des territoires en 2001 et qui a migré vers une province canadienne au cours de la période 2001 à 2006 (voir graphique 3.6.3.1-b), nous constatons encore une fois que les francophones sont proportionnellement les plus nombreux à avoir migré. Ainsi, 37 % des individus de langue maternelle française qui résidaient dans l'un ou l'autre des territoires en 2001 avaient migré vers une province au cours de cette période, comparativement à 18 % des anglophones, à 19 % des allophones et à 1 % des individus de langue maternelle autochtone.



**Graphique 3.6.3.1-b**  
**Proportion de personnes qui vivaient dans les territoires en 2001 et qui résident ailleurs au Canada en 2006 selon la langue maternelle, population de 5 ans et plus, 2006**

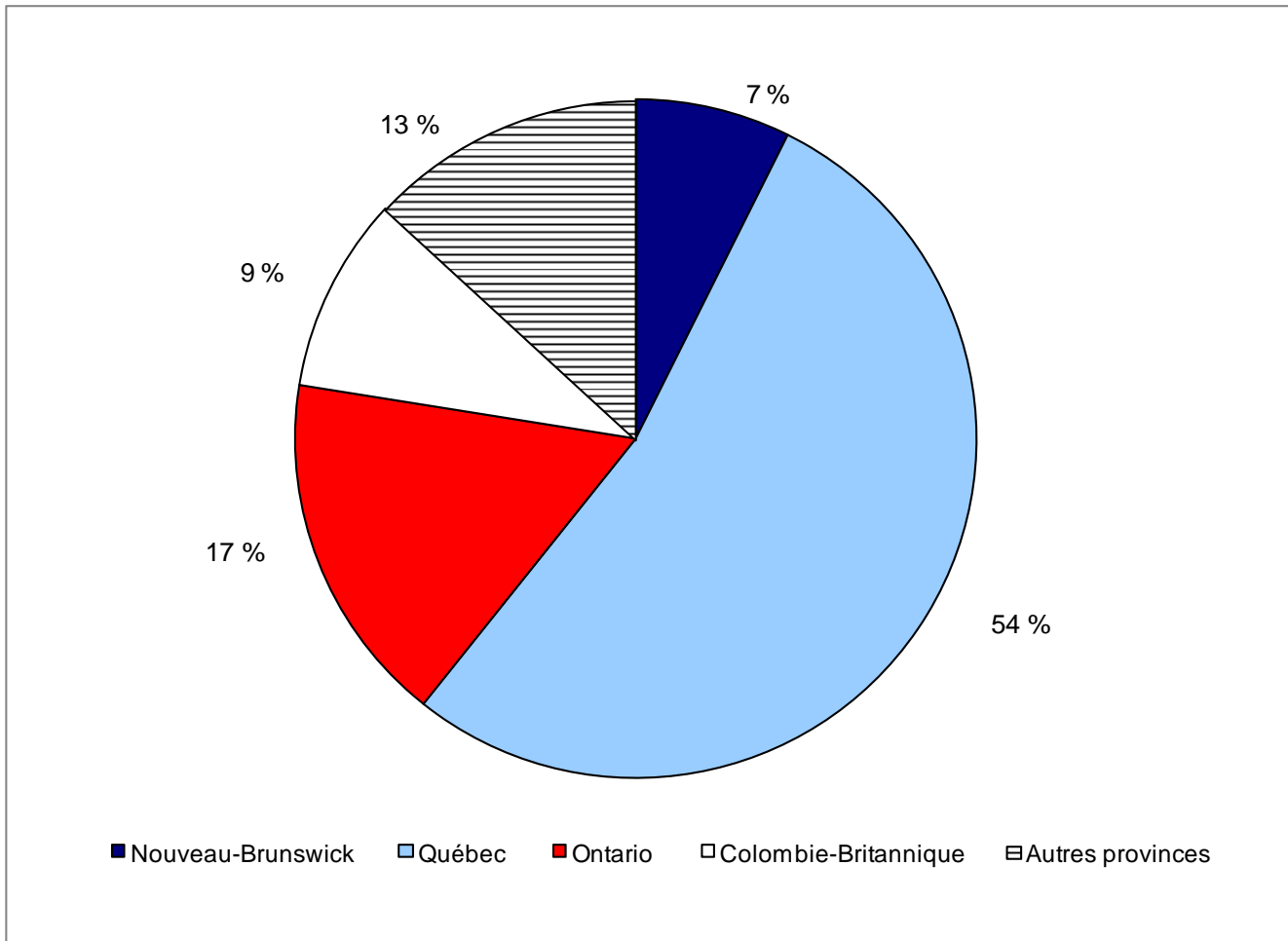


**Nota :** Seules les réponses uniques ont été utilisées.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

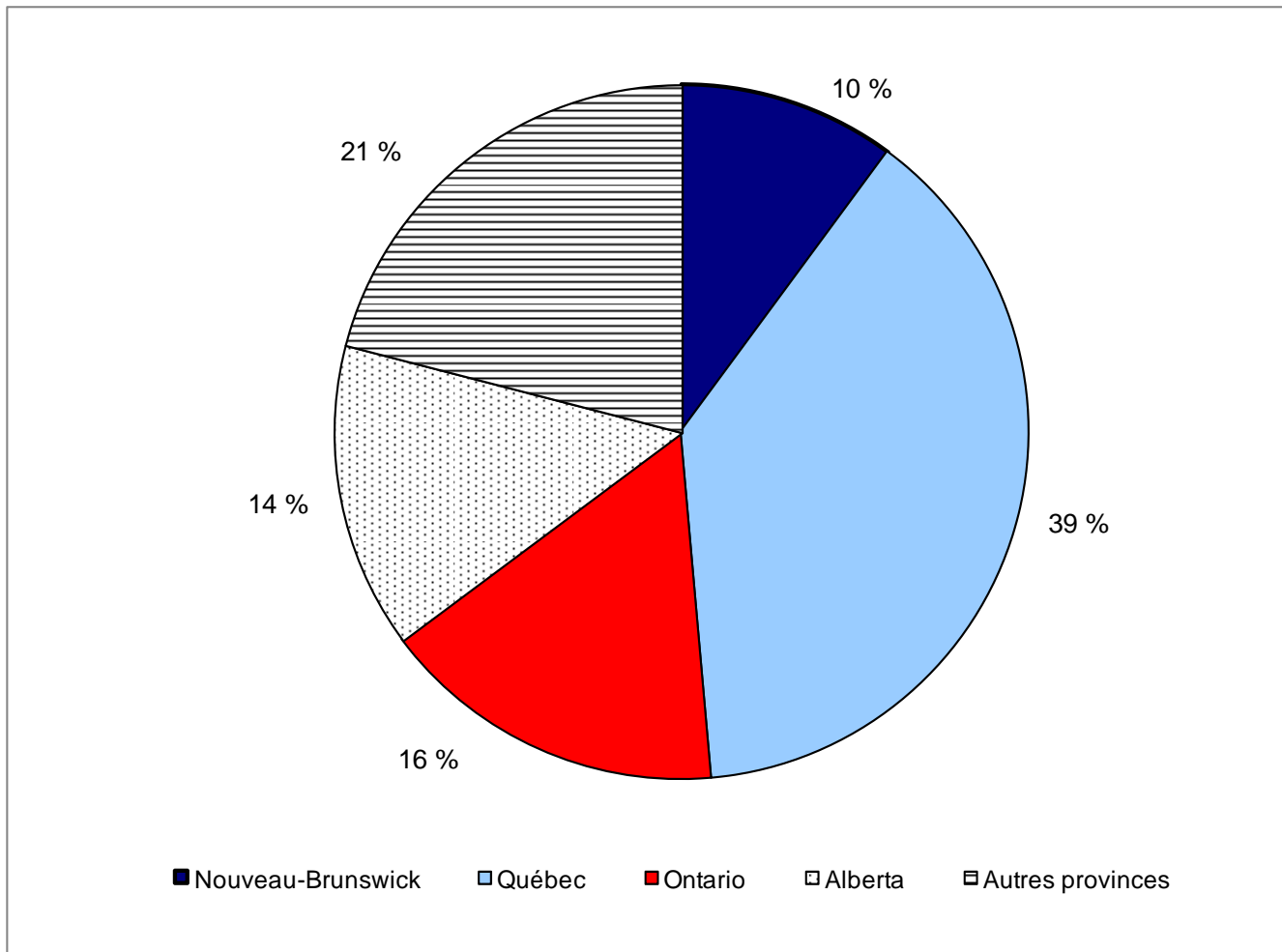
Les graphiques 3.6.3.2 et 3.6.3.3 rendent compte des mouvements migratoires entre les territoires et les provinces entre 2001 et 2006. On y constate que parmi les quelque 800 francophones qui sont venus s'établir dans les territoires en provenance des provinces, 54 % résidaient au Québec en 2001, comparativement à 17 % en provenance de l'Ontario, 9 % de la Colombie-Britannique, 7 % du Nouveau-Brunswick et 13 % des autres provinces. De même, parmi les 945 francophones qui vivaient dans les territoires en 2001 et qui ont migré vers une province, près de 40 % sont allés s'établir au Québec, 16 % en Ontario, 14 % en Alberta et 10 % au Nouveau-Brunswick.

**Graphique 3.6.3.2**  
**Provenance des francophones qui vivaient dans une province en 2001 et qui se sont établis dans les territoires entre 2001 et 2006**



**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.  
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Graphique 3.6.3.3**  
**Destination des francophones qui ont quitté les territoires entre 2001 et 2006**



**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.  
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Section 4 Quelques secteurs clés pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* investit dans des secteurs prioritaires, dont les cinq suivants : la santé, la justice, les arts et la culture, le développement économique et l'immigration. Le dernier de ces secteurs a été abordé sommairement dans une section précédente et a fait l'objet d'un rapport analytique diffusé par Statistique Canada en avril 2010<sup>13</sup>. Nous présenterons dans cette section des statistiques portant sur les quatre autres secteurs prioritaires identifiés dans la *Feuille de route*. De plus, la *Feuille de route* comprend un appui financier à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce secteur d'activité a été identifié comme étant d'une grande importance pour l'avenir des minorités de langue officielle au Canada<sup>14</sup>; certaines statistiques seront donc présentées sur le sujet.

À partir des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et du recensement, nous présenterons de l'information générale sur la présence du français et la situation des francophones dans chacun de ces secteurs.

### 4.1 La santé

Une langue commune entre les patients et les professionnels de la santé constitue un des éléments essentiels à l'accès aux services de soins de santé et à l'efficacité de ceux-ci. Les barrières linguistiques peuvent en effet faire en sorte que certains membres des communautés francophones en situation minoritaire soient moins bien desservis par les services de soins de santé. Dans cette optique, il importe d'examiner l'état de la situation pour les communautés francophones des territoires en ce qui concerne certaines dimensions de l'accès aux services de soins de santé.

Lors du Recensement de 2006, 32 % des médecins travaillant dans les territoires, soit 55 professionnels, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 6 % déclaraient utiliser le français au moins régulièrement<sup>15</sup> dans le cadre de leur travail<sup>16</sup>. Chez les infirmières, dont l'effectif est de 125 personnes, ces proportions sont de 13 % et 3 % respectivement.

La proportion des professionnels de la santé capables de soutenir une conversation en français et, dans une moindre mesure, de ceux faisant une utilisation au moins régulière de cette langue, est beaucoup plus élevée que la part relative des francophones dans les territoires. Néanmoins, les résultats de l'EVMLO révèlent que la majorité des francophones des territoires indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins<sup>17</sup>. Le tableau 4.1 rend compte des langues utilisées avec les professionnels de la santé. On y constate la prévalence de l'anglais dans les interactions avec ces professionnels de la santé.

---

13. *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

14. Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles.

15. C'est-à-dire soit le plus souvent soit régulièrement.

16. Voir à ce propos le tableau 2.1 du rapport intitulé « Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006 », n° 91-550-X au catalogue, Statistique Canada.

17. En raison du très petit nombre des membres de la minorité de langue officielle qui ont eu des contacts avec les professionnels de la ligne téléphonique (Info-Santé), les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de tirer de conclusions à leur égard.

**Tableau 4.1**  
**Proportion de francophones selon la langue utilisée avec les différents professionnels de la santé, ensemble des territoires, 2006**

Région	Médecin de famille			Infirmière			Autre endroit ou spécialiste		
	Français et anglais		Anglais	Français et anglais		Anglais	Français et anglais		Anglais
	Français	anglais		Français	anglais		Français	anglais	
<b>pourcentage</b>									
Territoires	x	x	94	x	x	83	x	x	97

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

La méconnaissance du français par les professionnels de la santé, tel que perçue par les répondants, est la principale raison mentionnée par les francophones pour expliquer l'absence de service dans cette langue lors de leurs consultations. Une telle raison influe donc grandement sur la principale langue utilisée lors des échanges.

Dans l'ensemble, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle et du recensement permettent de montrer que la disponibilité de professionnels ayant une connaissance du français ainsi que la langue principale des demandeurs de services sont deux facteurs qui modulent le degré d'utilisation de l'une ou l'autre des langues avec les professionnels de la santé.

La présence de professionnels de langue française et de professionnels capables de soutenir une conversation dans la langue minoritaire est non seulement susceptible d'augmenter l'accessibilité aux services de soins de santé dans cette langue, mais elle peut également favoriser une plus forte présence et une utilisation plus répandue de la langue dans ce secteur clé de la sphère publique.

## 4.2 La justice

L'examen des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle portant sur le domaine de la justice jette également un éclairage sur l'étendue de la présence du français au sein des institutions qui assurent son utilisation dans la sphère publique. En ce sens, la mesure de l'accès aux intervenants de langue française dans ce domaine ou à ceux qui sont en mesure de converser dans cette langue permet de documenter un phénomène perçu comme étant très important pour le statut de cette langue et, par conséquent, pour l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire. À cet égard, le gouvernement canadien s'est engagé dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* à ce que les Canadiens aient un meilleur accès à des services de justice dans la langue officielle minoritaire.

Dans les territoires, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que l'accès à ces services en français semble être valorisé par une certaine proportion des francophones dans la mesure où 42 % sont d'avis que, s'ils avaient à utiliser les services d'un avocat, il serait « important ou très important » que celui-ci puisse parler le français. En outre, environ 56 % des adultes de langue française ont déclaré qu'ils se sentiraient à l'aise de parler en français s'ils avaient affaire aux services policiers.

Notons que les interactions avec les instances et les représentants du système judiciaire, notamment les avocats et la police, ne sont pas très répandues dans la population. En effet, sur les 2 020 adultes francophones des territoires, 41 % ont déclaré avoir utilisé les services d'un avocat tandis qu'un peu plus d'un tiers des francophones, soit 36 %, ont eu affaire aux services policiers, que ce soit pour l'obtention de services ou à la suite d'une infraction.

Parce que la barrière linguistique peut entraver l'égalité d'accès à la justice, le gouvernement canadien s'est donné comme priorité de former des professionnels qui peuvent assurer un service dans la langue officielle minoritaire. Selon le Recensement de 2006, les territoires comptaient 25 % d'avocats ou de notaires capables de soutenir une conversation en français, ce qui représente près du tiers de ceux du Nunavut, soit 31 %, et environ le quart de ceux travaillant au Yukon (23 %) et dans les Territoires du-Nord-Ouest (25 %). En ce qui a trait aux policiers des territoires, 105 d'entre eux ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, soit 20 %.

En plus de ces statistiques sur la disponibilité ou le bassin potentiel de professionnels du système judiciaire qui peuvent utiliser le français lorsqu'ils interagissent avec les francophones des territoires, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) rendent compte de la connaissance du français par ces professionnels et leur utilisation de cette langue dans le cadre de leur travail. De l'analyse de ces résultats, il en ressort que les interactions qu'ont les francophones avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et avec les avocats se font généralement en anglais. Ainsi, au moins quatre francophones sur cinq, soit 82 %, ont utilisé seulement ou surtout l'anglais lors de leurs interactions avec la GRC alors que pour ceux qui ont fait appel aux services d'un avocat cette proportion est de 66 % (données non montrées).

### 4.3 L'éducation

#### 4.3.1 Chez les enfants

L'accès à l'école de langue française et la gestion des systèmes d'enseignement de la minorité francophone ont été depuis longtemps l'un des principaux chevaux de bataille des francophones à l'extérieur du Québec. Dans de nombreuses provinces à l'extérieur du Québec, la scolarisation des francophones dans leur propre langue aura été fortement limitée du fait que la plupart des écoles françaises ne recevaient aucune aide financière de l'État, et ce, jusqu'au début des années 1970<sup>18</sup>.

Dans les trois territoires, la création d'écoles et de commissions scolaires françaises est un phénomène relativement récent. Ainsi, au Yukon, c'est en 1995 que la Commission scolaire francophone est créée, principalement en raison des efforts de l'Association franco-yukonnaise. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'adoption de la nouvelle *Loi sur l'éducation* en 1996 rend possible la création du conseil scolaire francophone en 1997 et, au cours des trois années suivantes, la Commission scolaire francophone devient pleinement indépendante et opérationnelle.

Quant au Nunavut, autrefois intégré aux Territoires du Nord-Ouest, dès 1982, les parents francophones d'Iqaluit exercent des pressions auprès du ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest et réclament l'enseignement du français. Ce n'est qu'en 2001 qu'est achevée la construction de la première école de langue française à Iqaluit, laquelle comptera 38 élèves. La Commission scolaire francophone du Nunavut est officiellement formée en 2004.

Un statut particulier est réservé à l'école française en milieu minoritaire en raison de son rôle de vecteur de socialisation à la culture française, de transmission de la langue aux enfants et du maintien des acquis dans cette langue. L'école est ainsi un milieu francophone public qui, de pair avec les familles, peut contribuer au développement et à l'essor d'une vie francophone.

Le tableau 4.3.1 détaille la fréquentation scolaire dans les programmes d'immersion française et les programmes réguliers de langue française. On constate que la fréquentation des programmes d'immersion est plus importante que celle des programmes réguliers. Notons que les programmes d'immersion en français sont fréquentés tant par les élèves francophones que non francophones. De façon générale, les variations dans la fréquentation d'une année à l'autre restent plutôt faibles.

---

18. « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n° 11-008 au catalogue Statistique Canada.

**Tableau 4.3.1**  
**Effectifs des enfants inscrits en immersion française et dans des programmes réguliers de langue française aux niveaux primaire et secondaire dans les écoles publiques, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2000-2001 à 2006-2007**

Année	Programmes d'immersion française		Programmes régulier de langue française	
	nombre	variation en %	nombre	variation en %
<b>Yukon</b>				
2000 à 2001	361	-1,4	113	4,6
2001 à 2002	343	-5,0	131	15,9
2002 à 2003	371	8,2	115	-12,2
2003 à 2004	385	3,8	119	3,5
2004 à 2005	410	6,5	116	-2,5
2005 à 2006	444	8,3	110	-5,2
2006 à 2007	462	4,1	147	33,6
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>				
2000 à 2001	623	2,8	102	3,0
2001 à 2002	608	-2,4	133	30,4
2002 à 2003	612	0,7	129	-3,0
2003 à 2004	612	0,0	128	-0,8
2004 à 2005	622	1,6	137	7,0
2005 à 2006	646	3,9	143	4,4
2006 à 2007	630	-2,5	163	14,0
<b>Nunavut</b>				
2000 à 2001	...	...	...	...
2001 à 2002	...	...	...	...
2002 à 2003	...	...	40	...
2003 à 2004	...	...	38	-5,0
2004 à 2005	...	...	47	23,7
2005 à 2006	...	...	44	-6,4
2006 à 2007	...	...	48	9,1

Source : Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007, produit n° 78, n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Il importe aussi de pouvoir mesurer l'ampleur de la fréquentation des écoles de langue française par les enfants admissibles à les fréquenter ainsi que les facteurs qui influencent les décisions concernant la langue de scolarisation des enfants. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle procurent notamment cet aperçu unique de la situation scolaire des enfants de parents francophones en permettant d'estimer le nombre d'enfants admissibles à l'enseignement en français qui fréquentent une école de langue française ou qui sont inscrits dans un programme d'immersion. De plus, les données permettent d'examiner le lien entre la fréquentation d'une école de langue française et l'utilisation des langues, notamment, à la maison et avec les amis.

En raison du faible effectif des membres de la minorité de langue officielle qui sont inscrits dans des écoles françaises ou d'immersion de niveau primaire ou secondaire dans les territoires<sup>19</sup>, les données obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettent pas de présenter un portrait détaillé de leur situation. Cela dit, l'examen de ces données nous permet de constater que sur l'ensemble des quelque 660 enfants dont au moins l'un des parents est francophone et qui étaient inscrits à l'école au moment de cette enquête, environ 45 % recevaient un enseignement en français, principalement au sein d'une école française, mais également, dans une plus faible proportion, au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle met également en lumière le fait que la fréquentation de l'école de langue française ou d'un programme d'immersion en français semble être un choix plus populaire chez les parents des plus jeunes enfants. Les résultats donnent en effet à penser que la proportion d'enfants étudiant en français au niveau primaire (46 %) est plus élevée qu'au niveau secondaire. Mentionnons en effet que près de trois élèves sur quatre étaient inscrits au programme secondaire régulier en anglais au moment de l'enquête.

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'influencer le choix de la langue de l'école fréquentée par l'enfant. Par exemple, les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) portant sur l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec révèlent que les deux tiers des enfants dont le parent répondant a fait ses études primaires et secondaires en français fréquentaient une école française au moment de l'enquête alors que 10 % fréquentaient un programme d'immersion en français. Dans les territoires, la trajectoire linguistique des parents dans leur cheminement scolaire semble avoir une influence moins nette sur le choix de la langue d'enseignement ou du système scolaire de leurs enfants. Ainsi, parmi les 470 enfants dont au moins l'un des parents a fait ses études primaires et secondaires en français, environ un sur deux fréquentait une école française ou un programme d'immersion en français au moment de l'enquête. Toutefois, on constate que 71 % de ces enfants utilisent le français au moins régulièrement à la maison, c'est-à-dire comme langue principale ou seconde. En outre, mentionnons que c'est surtout l'incidence de l'exogamie qui semble influencer sur la propension des enfants à fréquenter une école française ou anglaise. Ainsi, alors que des 540 enfants francophones vivant dans des familles composées de deux parents, la majorité, soit 59 %, sont issus de familles exogames français-anglais, 60 % de ceux-ci fréquentent le programme régulier dans une école de langue anglaise.

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles ne permettent pas de tirer des résultats statistiquement significatifs quant au lien entre la fréquentation scolaire en français des enfants et l'utilisation unique ou prédominante du français à la maison ou avec les amis, ni quant au lien entre la fréquentation scolaire en français et la capacité d'utiliser cette langue pour soutenir une conversation. On peut cependant établir un lien entre la fréquentation scolaire en français et la présence ou l'utilisation du français seul ou avec l'anglais. Ainsi, la majorité des enfants qui fréquentent une école de langue française utilisent le français, seul ou avec l'anglais, à la maison dans 80 % des cas, avec leurs amis à 83 % et sont en mesure de l'utiliser pour soutenir une conversation dans la quasi-totalité des cas (95 %).

---

19. En outre, rappelons que, par le fait même, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne permettait pas d'obtenir des données pour chacun des territoires pris séparément.



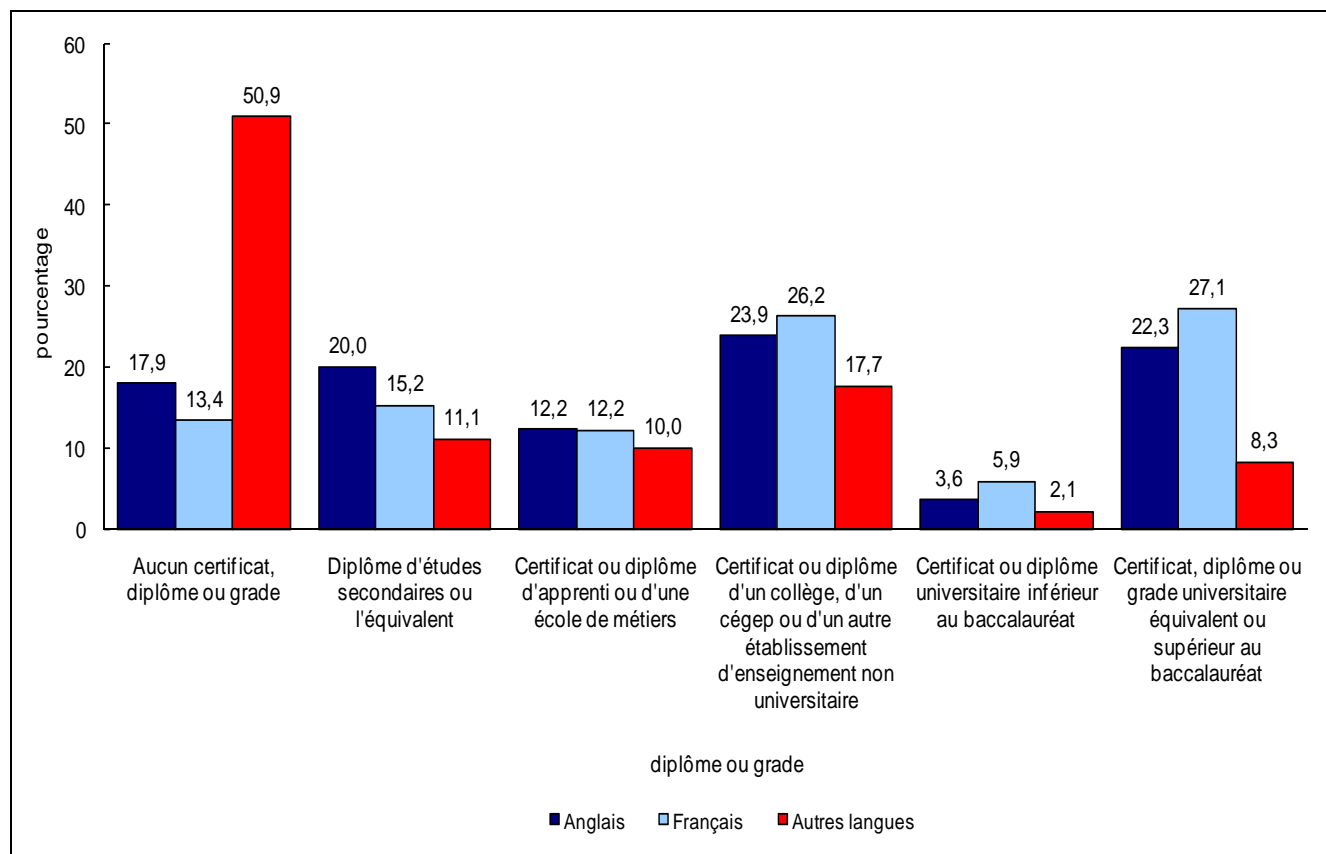
## 4.3.2 Chez les adultes

### 4.3.2.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

L'examen des données du Recensement de 2006 nous permet de constater que la population de langue maternelle française des territoires est fortement scolarisée. Ces données révèlent en effet que les francophones des territoires âgés de 25 ans ou plus sont plus scolarisés que leurs homologues des provinces à l'extérieur du Québec. Ainsi, 33 % des francophones des territoires sont titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire, comparativement à 21 % des francophones vivant dans les provinces à l'extérieur du Québec. Près de 70 % de ceux détenant un tel diplôme ou grade l'ont obtenu d'une université québécoise. Les données du Recensement de 2006 révèlent également que 13 % des francophones de ce même groupe d'âge qui résident dans les territoires ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade alors que chez leurs homologues des provinces à l'extérieur du Québec cette proportion se situe à 26 % (données non montrées). Ces proportions sont respectivement de 18 % et 51 % chez les anglophones et les allophones des territoires.

Les résultats présentés au graphique 4.3.2.1 rendent ainsi compte d'une plus forte scolarisation des personnes de langue maternelle française par rapport aux membres des deux autres grands groupes linguistiques des territoires. On constate en effet que les francophones étaient proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme, certificat ou grade de niveau postsecondaire que les anglophones et les allophones.

**Graphique 4.3.2.1**  
**Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon la langue maternelle, chez les personnes âgées de 25 ans ou plus, ensemble des territoires, 2006**



**Nota :** Seules les réponses uniques ont été considérées.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Au Canada, l'un des changements les plus marquants ayant découlé des profondes mutations sociales et des réformes scolaires des années 1960 est sans conteste l'inscription en grand nombre des femmes dans les établissements d'enseignement postsecondaire, en particulier dans les universités. Ainsi, en 2006, parmi les francophones des territoires, on constate que la proportion des femmes qui détiennent un diplôme universitaire est de 33 %, comparativement à 22 % chez les hommes (voir le tableau 4.3.2.1). En somme, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un diplôme ou un grade postsecondaire que leurs homologues masculins alors que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à être faiblement scolarisés ou à détenir un diplôme professionnel ou d'une école de métiers.

**Tableau 4.3.2.1**  
**Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu chez les francophones âgés de 25 ans ou plus selon le sexe, ensemble des territoires, 2006**

Certificat, diplôme ou grade	Femmes	Hommes
	pourcentage	
<b>Aucun certificat, diplôme ou grade</b>	<b>11,8</b>	<b>14,7</b>
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	12,4	17,8
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	5,4	18,2
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire	30,5	22,4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	6,7	5,2
<b>Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur</b>	<b>33,3</b>	<b>21,7</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Nota** : Seules les réponses uniques ont été considérées. Le terme francophone se réfère à la langue maternelle.

**Source** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

#### 4.4 Médias, arts et culture

Le soutien aux arts et à la culture est l'un des éléments clés ciblés par la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. On y reconnaît notamment leur rôle essentiel à l'épanouissement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle cible six médias pour mesurer l'accès aux éléments culturels dans la langue de la minorité, soit la télévision, l'Internet, la radio, les journaux, les livres et les spectacles ou les événements artistiques. De nos jours, l'Internet et la câblodistribution facilitent l'accès à ces médias dans plusieurs langues et en provenance de nombreux pays, ce qui permet d'accroître la disponibilité des divers produits culturels de langue française à travers le pays.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que les francophones des territoires, tout comme leurs homologues anglophones (données non montrées), sont de grands consommateurs de médias, dont les plus importants sont les livres (94 %) et la télévision (91 %) (voir le tableau 4.4.1).

**Tableau 4.4.1**  
**Proportion de francophones selon l'utilisation de certains médias (toutes langues confondues), ensemble des territoires, 2006**

Utilisation du médium	Francophones
	pourcentage
Regardent la télévision	91
Écoutent la radio	81
Lisent des livres	94
Lisent des journaux	85
Utilisent l'Internet	75

**Nota** : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

Cependant, l'accessibilité aux médias de langue française n'est pas le seul facteur qui influence la consommation dans la langue de la minorité. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) révèlent en effet que malgré les avancées technologiques facilitant l'accès à divers médias de langue française, l'anglais prédomine lors de l'utilisation des médias. Les francophones des territoires sont donc majoritairement plus portés à avoir déclaré que l'écoute de la télévision et de la radio, la lecture de livres et de journaux, et l'accès à l'Internet se font seulement ou surtout en anglais. Par ailleurs, les médias qui affichent les proportions les plus élevées d'utilisation « seulement » ou « surtout » en anglais sont la lecture de journaux (81 %) et l'accès à l'Internet (72 %) (voir le tableau 4.4.2).

**Tableau 4.4.2**  
**Proportion de francophones selon la langue de consommation de certains médias, ensemble des territoires, 2006**

Région	Radio		Télévision		Journaux		Livres		Internet						
	Unique- ment ou surtout anglais et français	Unique- ment ou surtout français	Unique- ment ou surtout français et anglais	Unique- ment ou surtout français et anglais	Unique- ment ou surtout français et anglais	Unique- ment ou surtout français et anglais	Unique- ment ou surtout français et anglais	Unique- ment ou surtout français et anglais	Unique- ment ou surtout français et anglais	Unique- ment ou surtout français et anglais					
Territoires	69	F	F	65	21 <sup>E</sup>	F	81	F	x	63	15 <sup>E</sup>	22 <sup>E</sup>	72	20 <sup>E</sup>	x

**Nota** : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

## 4.5 Vie communautaire

L'implication des individus au sein de leur communauté et la participation à des activités communautaires sont généralement reconnues comme des dimensions de la vie en société qui contribuent à la création et au maintien de réseaux de soutien social. En outre, « [le] capital social (défini en termes généraux comme la participation aux réseaux sociaux) est de plus en plus considéré comme une composante clé du développement communautaire ou comme un aspect essentiel de la « capacité » d'une collectivité de se développer »<sup>20</sup>.

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle permettent de mesurer certaines dimensions de la participation des francophones à la vie communautaire. Les statistiques concernant la participation à des activités de bénévolat, le fait d'être membre d'organismes communautaires ou de prodiguer des soins dans un contexte informel permettent en effet d'examiner dans quelle mesure les francophones s'impliquent dans la vie associative et communautaire de leur milieu de vie.

Plusieurs facteurs sociodémographiques et économiques influent sur la participation communautaire, notamment l'âge, la scolarité, le milieu de résidence, le statut socio-économique, etc. Toutefois, l'analyse de ces facteurs dépasse l'objectif du présent document.

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent qu'environ 40 % des francophones des territoires participent à l'une ou l'autre des activités pour lesquelles des données ont été recueillies dans cette enquête. Ainsi, ce sont 38 % des adultes francophones qui ont déclaré avoir été membres d'un organisme, d'un réseau ou d'une association au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête alors que 45 % ont déclaré faire du bénévolat. De plus, 14 % des francophones ont déclaré avoir participé aux trois activités (bénévolat, être membre d'organismes communautaires ou prodiguer des soins dans un contexte informel) au cours des douze mois précédant l'enquête.

La langue dans laquelle se déroulent les activités communautaires des francophones des territoires varie selon le type d'activité. L'anglais est cependant la langue privilégiée par les francophones dans les deux activités pour lesquelles les résultats sont statistiquement significatifs. L'anglais est utilisé « seulement » ou « surtout » par 69 % des francophones lorsqu'ils fournissent du soutien social pour les activités de tous les jours à des personnes qui n'habitent pas dans le ménage alors que 64 % l'utilisent lors des activités de bénévolat (données non montrées).

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèle que près des deux tiers, soit 64 % des francophones des territoires déclarent qu'il est « très important » ou « important » pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone. De plus, on constate que 50 % de ceux qui sont membres d'organismes, de réseaux ou d'associations le sont dans le but de promouvoir la communauté francophone.

---

20. « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol 7, n° 1, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada.

## 4.6 Caractéristiques de l'emploi et du revenu

Nous avons jusqu'à maintenant examiné l'ampleur des niveaux différentiels de scolarité entre les principaux groupes linguistiques dans les territoires. Tant les données du recensement que celles de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) permettent d'examiner dans quelle mesure les francophones des territoires œuvrent dans des secteurs d'industrie différents ou non de ceux des anglophones et de ceux qui ont une tierce langue maternelle. On peut donc y identifier les similitudes et les différences dans la répartition des groupes linguistiques entre les divers secteurs d'industrie.

L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que la population francophone des territoires est proportionnellement plus nombreuse que celle des anglophones à œuvrer dans le secteur des services d'enseignement (données non montrées). On retrouve en effet 12 % des francophones des territoires qui œuvrent dans ce secteur, soit 225 personnes, comparativement à 8 % des anglophones. Ces derniers, pour leur part, sont proportionnellement un peu plus nombreux à occuper des emplois dans le secteur des administrations publiques (24 %). Par comparaison, ce secteur regroupe 20 % des francophones des territoires, soit 375 personnes. Dans la plupart des autres grands secteurs d'industrie, on observe peu d'écarts entre ces deux groupes. On note par ailleurs que près des deux tiers (63,5 %) des francophones des territoires travaillent principalement dans six secteurs : administrations publiques (20 %); services d'enseignement (12 %); construction (8 %); hébergement et services de restauration (8 %); soins de santé et assistance sociale (8 %); transport et entreposage (8 %). Pour ce qui est du groupe de tierce langue maternelle, les données révèlent qu'un peu plus du tiers de ces personnes œuvrent dans les secteurs des administrations publiques (24 %) et du commerce de détail (11 %).

### 4.6.1 Utilisation de la langue française au travail selon le secteur d'industrie

Parmi l'ensemble des travailleurs des territoires âgés de 15 ans ou plus (60 970), 3 % (1 860) utilisent le français le plus souvent ou régulièrement dans le cadre de leur travail (données non montrées). Chez les francophones, cette proportion atteint 51 %, soit 18 % le plus souvent et 33 % régulièrement (c'est-à-dire moins souvent que la langue prédominante)<sup>21</sup>.

Nous venons de voir que les secteurs des administrations publiques et des services d'enseignement regroupent près du tiers des francophones des territoires. Qu'en est-il de l'utilisation du français par les francophones au sein de ces secteurs? On ne s'étonnera guère que les travailleurs francophones du secteur de l'enseignement soient proportionnellement les plus nombreux à avoir le français comme principale langue de travail; on en compte 63 % qui l'utilisent le plus souvent alors que 11 % déclarent en faire une utilisation régulière (données non montrées). Quant aux francophones du secteur des administrations publiques, ils déclarent faire usage du français dans une plus faible proportion, soit 4 % le plus souvent et 43 % régulièrement.

### 4.6.2 Écarts différentiels de revenu

Les statistiques du Recensement de 2006 révèlent que les revenus médians et les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones (voir le tableau 4.6.2). Les hommes ayant le français comme seule langue maternelle ont un revenu moyen supérieur de 4 700 \$ à celui de ceux ayant l'anglais comme seule langue maternelle. On observe des résultats très similaires en ce qui a trait au revenu médian puisque celui des hommes francophones est de 4 600 \$ supérieur à celui des anglophones. Chez les femmes, le revenu moyen et le revenu médian des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, soit de 4 100 \$ et 7 300 \$ respectivement. Quant aux revenus moyens et médians des personnes ayant une tierce langue maternelle, ils sont bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones. Par exemple, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des personnes de tierces langues maternelles, par un écart de 25 000 \$ chez les hommes et de 15 000 \$ chez les femmes.

---

21. Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ont révélé que lorsque les répondants déclarent utiliser une langue régulièrement, en plus de celle utilisée le plus souvent, cette utilisation est quotidienne.

**Tableau 4.6.2**  
**Revenu moyen et revenu médian des hommes et des femmes selon la langue maternelle, ensemble des territoires, 2006**

Langue maternelle	Hommes		Femmes	
	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
	dollar			
Anglais	50 499	40 320	39 071	32 608
Français	55 193	44 905	43 122	39 954
Autres langues	30 568	20 000	27 747	18 587
<b>Total</b>	<b>44 431</b>	<b>33 613</b>	<b>35 480</b>	<b>27 656</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

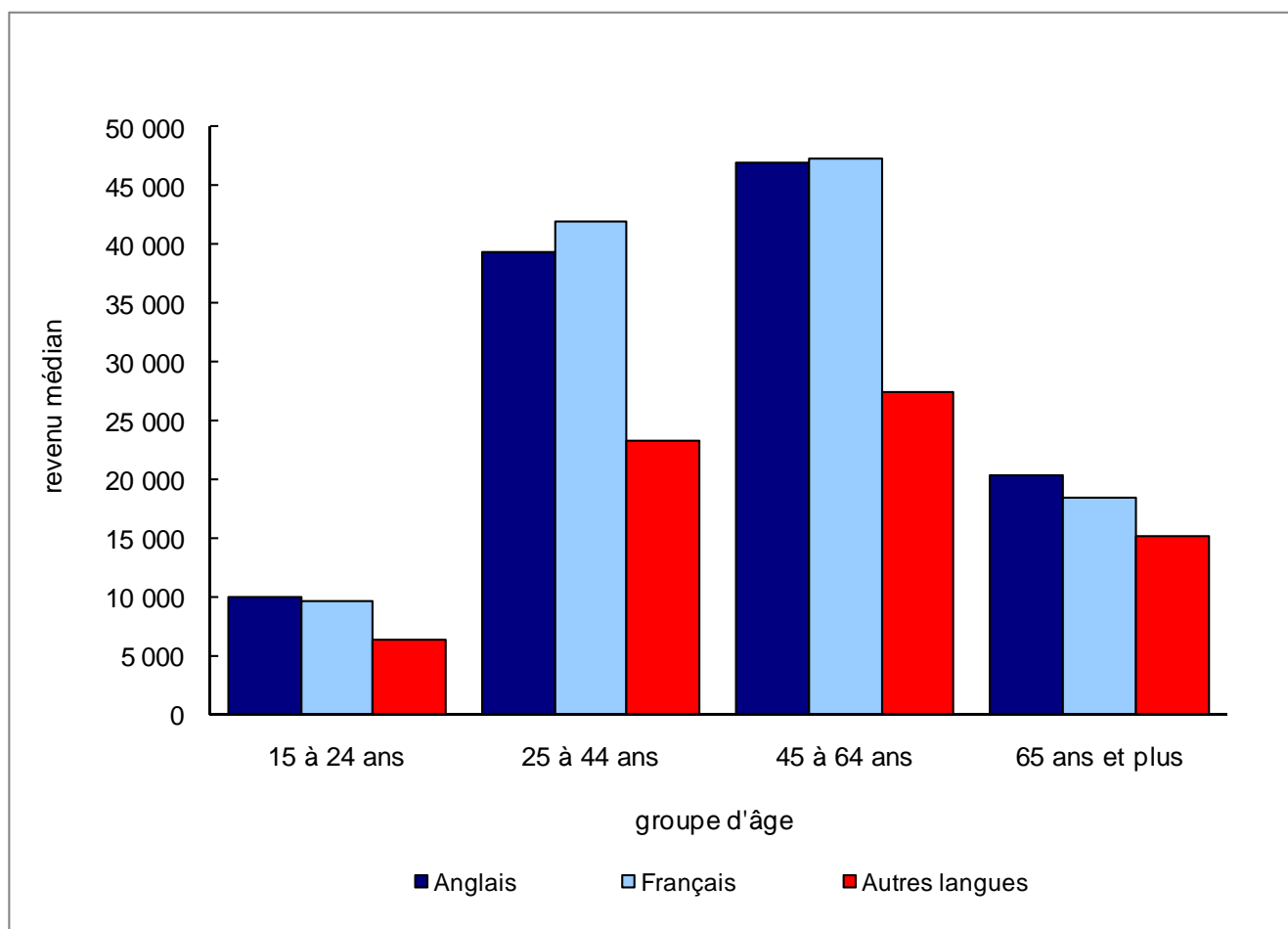
Les statistiques présentées aux graphiques 4.6.2.-a et 4.6.2-b rendent compte du fait que le revenu médian des hommes et des femmes de langue maternelle française varie en fonction de l'âge. Entre les francophones et les anglophones, les écarts de revenu sont toutefois plus importants chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, les hommes francophones ont un revenu inférieur à celui des anglophones de 3 400 \$ à 8 200 \$ selon le groupe d'âge, à l'exception de ceux âgés de 25 à 44 ans. Chez ces derniers on constate la situation inverse, le revenu des francophones surpasse celui des anglophones de 5 900 \$. On observe chez les femmes, que les revenus médians des francophones et des anglophones sont plus ou moins les mêmes chez celles âgées de 15 à 24 ans et celles de 45 à 64 ans. Toutefois, les femmes francophones âgées de 25 à 44 ans ont un revenu médian supérieur de 2 700 \$ à celui des anglophones alors que chez celles âgées de 65 ans ou plus, on observe le phénomène inverse, le revenu des anglophones étant supérieur de 1 800 \$ à celui des francophones. Pour ce qui est des hommes et femmes ayant une tierce langue maternelle, ces personnes affichent des revenus médians selon le groupe d'âge qui sont pour la plupart bien inférieurs à ceux des francophones et des anglophones.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'écart différentiel de revenus entre francophones et anglophones. Bien que les résultats portant sur l'ensemble de la population révèlent que, tant chez les hommes que chez les femmes, les revenus moyens des francophones sont supérieurs à ceux des anglophones, la source de ces écarts réside en partie dans un certain nombre de caractéristiques qui distinguent ces deux populations. Par exemple, nous avons en effet pu constater préalablement que la population francophone des territoires est plus scolarisée que la population anglophone. La structure par âge de la population francophone est également un élément qui influe sur les revenus moyen et médian de cette population.

En approfondissant l'analyse des résultats du recensement, notamment par l'entremise de la technique de l'analyse statistique multivariée, on constate que la scolarité, le secteur d'industrie et le statut d'immigrant y jouent un rôle important, en particulier chez les femmes, et permettent d'expliquer une partie de ces écarts. Ainsi, en isolant l'influence de ces caractéristiques, on observe plutôt que les femmes francophones affichent des revenus inférieurs à ceux des anglophones de l'ordre de 2 600 \$ à 4 900 \$, selon le groupe d'âge (données non montrées). Chez les hommes, les résultats de l'analyse multivariée révèlent également que le revenu moyen des francophones est inférieur à celui des anglophones, de 700 \$ à 4 200 \$ selon le groupe d'âge, exception faite de ceux âgés de 25 à 44 ans. Parmi ces derniers, les francophones ont un revenu moyen qui surpasse de 3 400 \$ celui des anglophones.

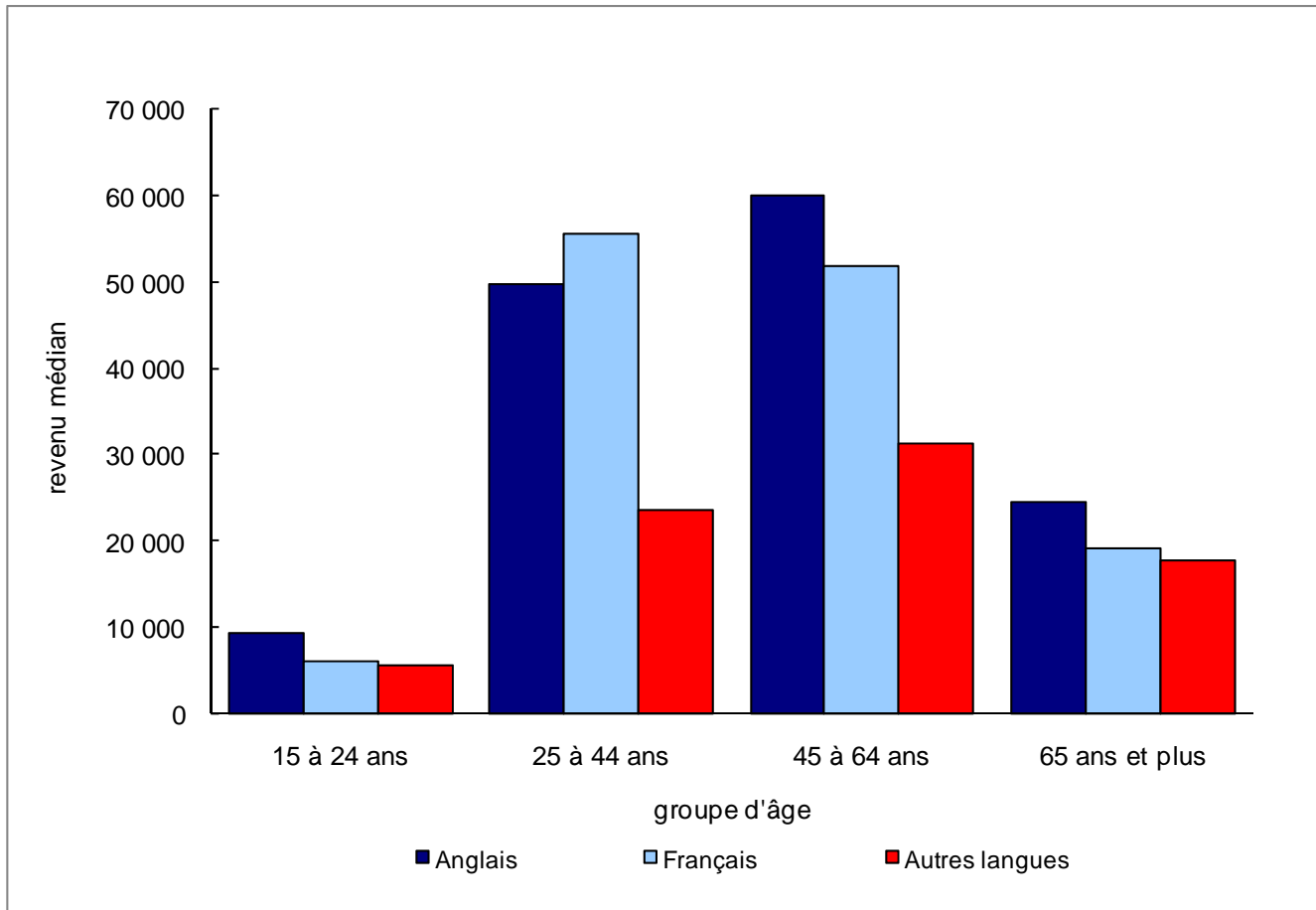
L'examen des résultats de l'analyse mutivariable révèle également que, en isolant l'influence des facteurs mentionnés ci-haut, le revenu des hommes francophones est toujours supérieur à celui de ceux ayant une tierce langue maternelle, l'écart entre les deux groupes variant entre 1 500 \$ et 21 000 \$ selon le groupe d'âge. Pour ce qui est des femmes, les francophones âgées de moins de 25 ans ont un revenu moyen inférieur à celui de celles ayant une tierce langue maternelle. En revanche, on observe le phénomène inverse chez les femmes âgées de 45 ans ou plus, les francophones affichant un revenu supérieur à celui des femmes de tierce langue maternelle. Pour ce qui est des femmes âgées de 25 à 44 ans, les francophones et celles ayant une tierce langue maternelle ont sensiblement le même revenu moyen.

**Graphique 4.6.2-a**  
**Revenu médian des femmes selon le groupe d'âge et la langue maternelle, ensemble des territoires, 2006**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Graphique 4.6.2-b**  
**Revenu médian des hommes selon le groupe d'âge et la langue maternelle, ensemble des territoires, 2006**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.



## Section 5 Vitalité subjective

Dans le présent portrait des francophones vivant dans les territoires, nous avons brossé un portrait général des différentes caractéristiques démographiques et socio-économiques de cette population. Mais que savons-nous de certains éléments clés de la vitalité subjective, des perceptions et de la valorisation du fait français dans leur milieu de vie ?

Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) mettent en lumière au moins deux éléments clés que partagent la plupart des francophones : un fort sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone et la valorisation de la langue française.

En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 45 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone.

Le sentiment d'appartenance et l'identité sont des concepts fort complexes. Une personne peut s'identifier, selon les circonstances, à son pays, à sa langue, à sa culture, etc. Le sentiment de double identification aux groupes francophone et anglophone qui est observé chez les francophones des territoires suggère que, dans bien des cas, l'immersion dans la culture majoritairement anglophone aurait contribué à l'émergence d'un phénomène où se conjuguent à la fois une valorisation et un respect de l'héritage culturel et linguistique francophone et des pratiques langagières qui témoignent d'un vécu au sein d'une culture anglophone ambiante et prédominante. La vérification et l'analyse de cette hypothèse outrepassent toutefois le cadre du présent rapport analytique et les limites de l'EVMLO à cet égard.

Cependant, plusieurs éléments nous permettent d'affirmer que les francophones des territoires accordent une valeur certaine à la langue française. Ils sont nombreux à déclarer qu'il est important ou très important (65 %) pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. Les francophones considèrent également qu'il est important pour eux que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté de langue française (63 %), que les services gouvernementaux soient offerts en français (75 %) et que les droits linguistiques soient respectés dans chacun des territoires (81 %) où ils résident.

Fait à noter, en examinant le degré d'utilisation de la langue française dans les divers domaines à propos desquels l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle pose des questions, notamment à l'égard des interactions avec les professionnels des services de soins de santé et ceux du système de justice ainsi qu'à l'égard de l'accès aux principaux véhicules de la culture, on constate un phénomène qui peut paraître de prime abord contradictoire : la valorisation d'une langue ne se traduit pas nécessairement par une forte utilisation de celle-ci. À titre d'exemple, notons que parmi les francophones des territoires qui déclarent qu'il est très important ou important de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours, 53 % regardent la télévision seulement ou surtout en anglais tandis que 71 % lisent les journaux seulement ou surtout en anglais. Malgré une valorisation affirmée du français, malgré la forte importance qu'on peut lui accorder, la réalité démographique, les dynamiques propres au milieu dans lequel habitent les francophones et la disponibilité des services peuvent entraver l'utilisation de cette langue.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a recueilli des données sur les perceptions subjectives à l'égard de l'évolution passée et future de la présence de la langue minoritaire dans la municipalité de résidence ainsi que sur la vitalité perçue de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. À cet égard, notons que 70 % des francophones des territoires estiment que la vitalité de la communauté de langue française dans leur municipalité est forte ou très forte, alors que 63 % prévoient que la présence du français au sein de leur municipalité au cours des dix prochaines années va diminuer. Ces dernières statistiques illustrent de façon éloquente qu'en dépit du faible effectif et du faible poids relatif des francophones dans les territoires, la vitalité subjective de ces communautés semble très élevée, bien qu'une inquiétude apparaisse manifeste à l'égard de la présence de la langue française dans la municipalité, voire dans l'ensemble du territoire.

## Conclusion

Ce portrait démologique des francophones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut contient beaucoup d'informations variées sur les caractéristiques, les pratiques et les perceptions de ce groupe linguistique. Que doit-on en retenir ? Bien qu'ils ne constituent pas une liste exhaustive des informations clés que contient le présent document, les éléments suivants permettent d'en cerner la vision d'ensemble.

1. En 2006, c'est au Yukon que la population de langue maternelle française est la plus importante en nombre (1 165 personnes) comme en proportion (3,9 %). Dans les Territoires du Nord-Ouest, les 1 000 personnes de langue maternelle française représentent 2,4 % de la population, comparativement à 1,3 % pour les 390 francophones au Nunavut. Avant la création du Nunavut en 1999, les francophones étaient plus nombreux dans les Territoires du Nord-Ouest qu'au Yukon, ce qui n'est plus toujours le cas depuis cette date. C'est toutefois depuis 1991 que le Yukon présente la proportion de francophones la plus élevée dans les territoires.
2. Près de la moitié des personnes ayant le français comme première langue officielle parlée des territoires résident au Yukon, 39 % d'entre eux habitent les Territoires du Nord-Ouest et 16 % résident au Nunavut. Dans l'ensemble des territoires, la proportion de francophones est de 2,6 %. Elle varie de 3,9 % au Yukon à 1,4 % au Nunavut. C'est dans les capitales du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut que se concentrent la majorité des francophones des territoires. Ainsi, 74 % des francophones des Territoires du Nord-Ouest résident à Yellowknife, 70 % de ceux du Yukon à Whitehorse et 68 % de ceux du Nunavut à Iqaluit.
3. Depuis 1971, l'effectif de la population de langue maternelle française dans les territoires a connu une croissance de près de 1 000 personnes, passant ainsi de 1 610 à 2 555 personnes en 2006. L'augmentation de cette population a touché essentiellement les personnes de 30 ans à 59 ans. Elle témoigne principalement de la forte mobilité interprovinciale chez les personnes de ces groupes d'âge.
4. En 2006, près de 30 % des enfants de moins de 18 ans issus de couples exogames français-anglais avaient le français comme langue maternelle et près de 9 % déclaraient avoir le français et l'anglais. Chez les couples exogames français-tierce langue, moins de 7 % des enfants avaient le français comme langue maternelle. Ce sont les enfants issus d'un couple où les deux parents sont de langue française qui se voyaient transmettre dans des proportions beaucoup plus importantes, soit plus de 85 %, la langue française à titre de langue maternelle.
5. Au fil des recensements, on a pu constater une très faible fluctuation des transferts linguistiques chez les personnes de langue maternelle française dans les territoires. Ainsi, en 1971, près de 60 % des francophones des territoires déclaraient parler une autre langue, essentiellement l'anglais, le plus souvent à la maison. Chez les personnes de tierce langue maternelle, cette proportion atteignait 27 %. Trente-cinq ans plus tard, 55 % des personnes de langue maternelle française déclaraient parler une autre langue que le français le plus souvent au foyer. Chez les personnes de tierce langue maternelle, la proportion des transferts linguistiques est passée à près de 40 %.
6. En 2006, environ les trois quarts des personnes ayant le français comme première langue officielle étaient nées dans une province canadienne. Cette proportion varie peu d'un territoire à l'autre. Par conséquent, une faible proportion de francophones étaient nés dans les territoires soit 12 %. Cette proportion se situait entre 10 % à 18 % selon le territoire. Quant aux personnes nées à l'étranger, elles composaient 12 % de la population de langue française des territoires alors que cette proportion variait de 6 % à 14 % selon le territoire de résidence.

7. Les territoires reçoivent très peu d'immigrants internationaux. En 2006, plus de 7 000 individus nés à l'extérieur du Canada étaient dénombrés dans les territoires. De ces immigrants, une très faible proportion déclaraient avoir le français comme première langue officielle parlée. En 2006, cette part relative était de 4 %. Néanmoins, alors que le poids relatif de la population de langue anglaise immigrée au sein de la population anglophone des territoires représentait près de 7 % lors du dernier recensement, celle de la population immigrée dont le français est la première langue officielle parlée composait près de 12 % de la population francophone.
8. L'utilisation du français à l'extérieur du foyer varie d'un domaine à l'autre de la sphère publique, mais peu importe le domaine observé, l'anglais est la principale langue d'usage. C'est dans la fréquentation des institutions et des commerces que la présence de l'anglais est la plus importante (86 % des francophones y utilisent seulement ou surtout l'anglais), puis dans la consommation des différents médias culturels (radio, télévision, journaux, livres, internet) où cette proportion atteint 74 %. L'anglais est également prédominant dans les interactions avec les amis (66 %) et au sein du réseau immédiat (68 %), de même qu'au travail (58 %).
9. Alors que moins de 3 % de la population du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut déclare le français comme langue maternelle, la capacité déclarée de pouvoir soutenir une conversation en français se situe à 8 % pour l'ensemble de la population des territoires. En 2006, alors que 90 % des personnes de langue maternelle française ont déclaré une connaissance des deux langues officielles, cette proportion n'était que de 8 % chez les personnes de langue maternelle anglaise et de 3 % chez les personnes de tierce langue maternelle. Chez ces dernières, 8 % des personnes ont déclaré ne pouvoir soutenir une conversation ni en français ni en anglais.
10. Lors du Recensement de 2006, 32 % des médecins travaillant dans les territoires, soit 55 professionnels, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, alors que 6 % déclaraient utiliser le français au moins régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les infirmières, dont l'effectif est de 125 personnes, ces proportions sont de 13 % et 3 % respectivement.
11. Dans le domaine de la justice, les interactions qu'ont les francophones avec la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et avec les avocats se font généralement en anglais. Ainsi, au moins quatre francophones sur cinq, soit 82 %, ont utilisé seulement ou surtout l'anglais lors de leurs interactions avec la GRC alors que pour ceux qui ont fait appel aux services d'un avocat cette proportion est de 66 %.
12. En éducation, sur l'ensemble des quelque 660 enfants dont au moins l'un des parents est francophone et qui étaient inscrits à l'école au moment de cette enquête, environ 45 % recevaient un enseignement en français, principalement au sein d'une école française, mais également, dans une plus faible proportion, au sein d'un programme d'immersion en français à l'école anglaise.
13. Les données du Recensement de 2006 rendent compte d'une plus forte scolarisation des personnes de langue maternelle française par rapport aux membres des deux autres grands groupes linguistiques des territoires. Ainsi, 13 % de la population de langue maternelle française vivant dans les territoires ne détenait aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 18 % de la population de langue maternelle anglaise et à 51 % de celle ayant une tierce langue maternelle, principalement une langue autochtone. On constate également que les francophones étaient proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme, certificat ou grade de niveau postsecondaire que les anglophones et les allophones.
14. En raison des caractéristiques particulières de la population francophone des territoires, les revenus médians et moyens des membres de ce groupe linguistique étaient plus élevés que ceux des anglophones et des personnes ayant une tierce langue maternelle.

15. L'analyse sommaire des données du Recensement de 2006 révèle que dans les territoires, près des deux tiers (63,5 %) des personnes ayant le français comme langue maternelle travaillent principalement dans six secteurs : administrations publiques (20 %); services d'enseignement (12 %); construction (8 %); hébergement et services de restauration (8 %); soins de santé et assistance sociale (8 %); transport et entreposage (8 %). On note que la répartition des francophones selon le secteur d'industrie diffère peu de la répartition observée chez les anglophones. Pour ce qui est du groupe de tierce langue maternelle, les données révèlent qu'un peu plus du tiers de ces personnes oeuvrent dans les secteurs des administrations publiques (24 %) et du commerce de détail (11 %).
16. En ce qui a trait au phénomène de l'appartenance identitaire, les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle donnent à penser que les francophones affichent une double identité ethnolinguistique. Ils déclarent en effet dans une proportion de 45 % s'identifier tant au groupe francophone qu'anglophone.

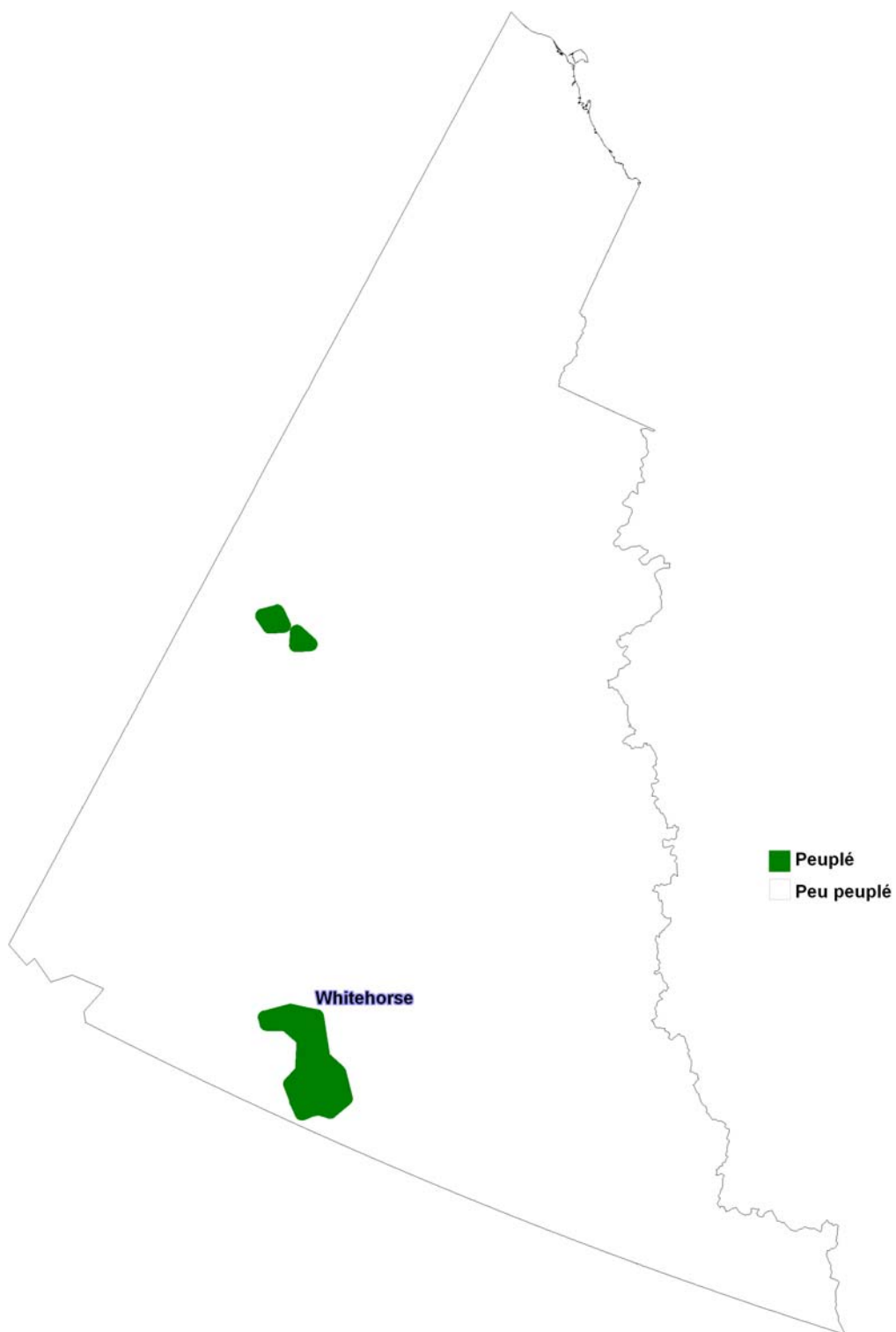
## Cartes géographiques

### Carte 1.1 Canada



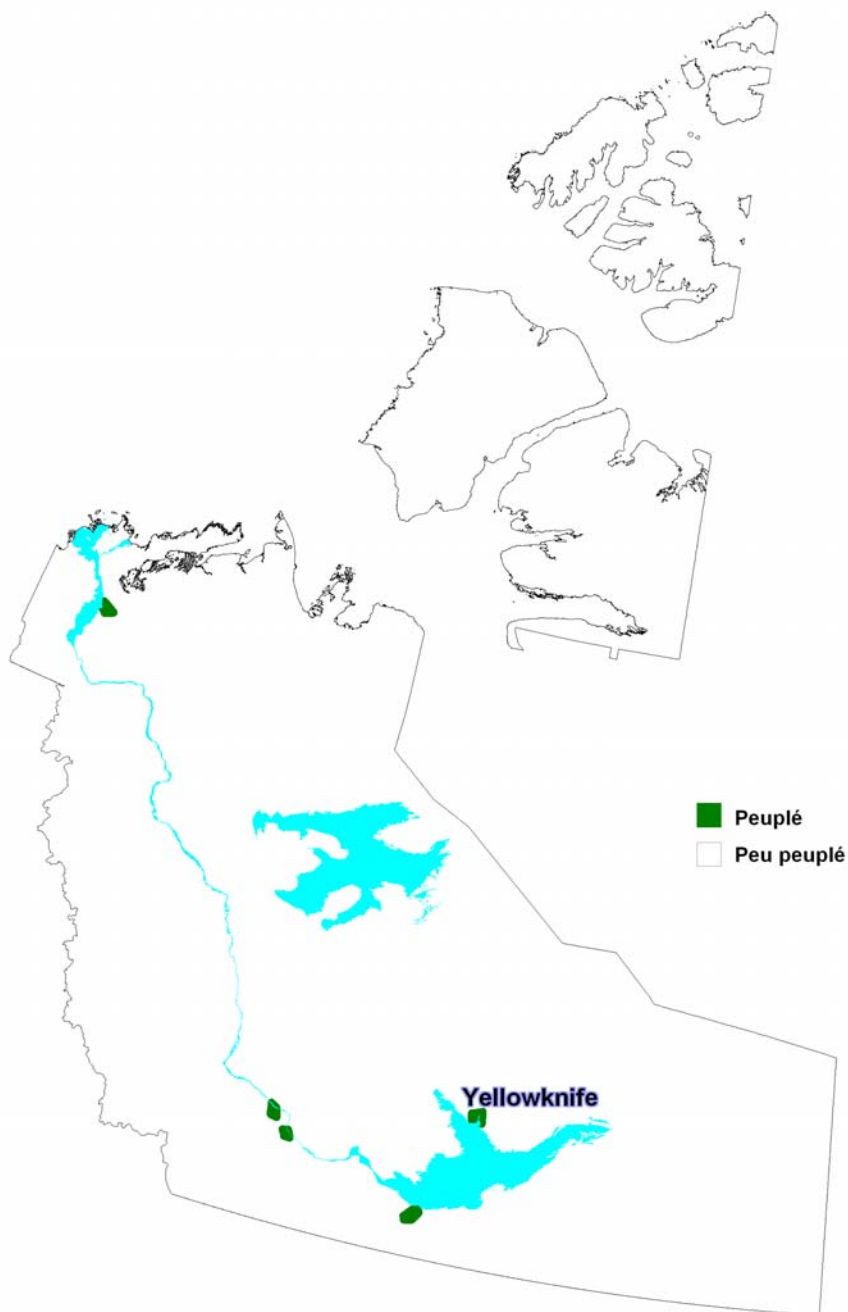
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Carte 1.2 Yukon



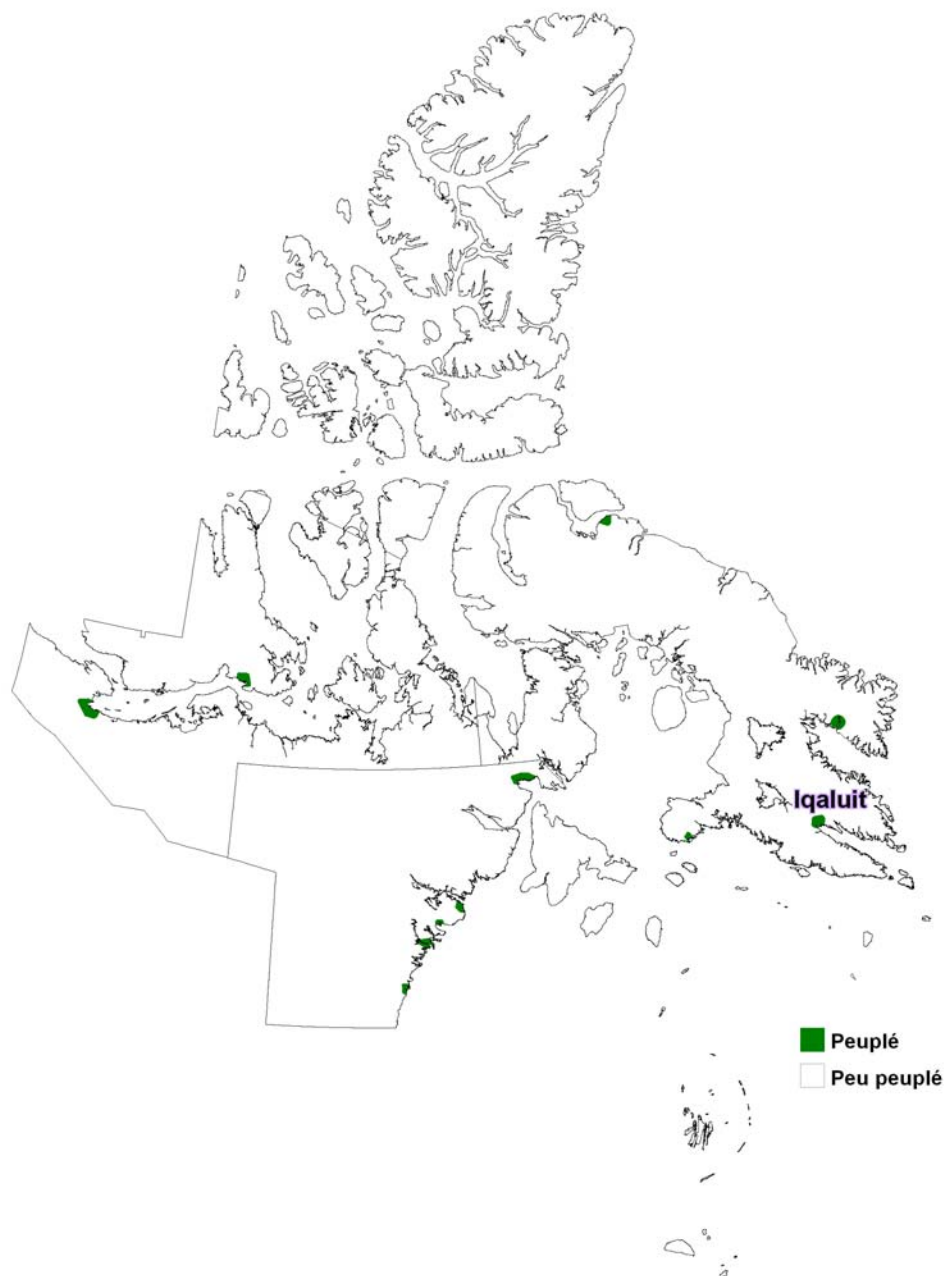
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Carte 1.3**  
**Territoires du Nord-Ouest**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### Carte 1.4 Nunavut



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.



## Annexe A

**Tableau A-1**  
**Population francophone du Yukon selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006**

Division de recensement et subdivision de recensement <sup>1</sup>	Francophones	
	pourcentage	nombre
<b>Yukon</b>	<b>3,9</b>	<b>1 188</b>
Watson Lake	1,8	15
Faro	5,9	20
Whitehorse	4,1	838
Haines Junction	2,6	15
Mayo	4,0	10
Dawson	4,2	55
Two and One-Half Mile Village	10,5	10
Tagish	4,4	10
Ross River	3,2	10
Mt. Lorne	6,8	25
Yukon, Unorganized	4,3	55
Carcross	3,0	10
Ibex Valley	9,3	35
Whitehorse, Unorganized	4,8	80

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.

**Nota** : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau A-2**  
**Population francophone des Territoires du Nord-Ouest selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006**

Division de recensement et subdivision de recensement <sup>1</sup>	Francophones	
	pourcentage	nombre
<b>Fort Smith</b>	<b>2,9</b>	<b>930</b>
Fort Smith	2,4	55
Fort Providence	1,4	10
Hay River	2,1	75
Yellowknife	4,0	740
Fort Simpson	1,7	20
Fort Smith, Unorganized	3,0	10
<b>Inuvik</b>	<b>0,8</b>	<b>70</b>
Norman Wells	3,9	30
Inuvik	1,0	35
Aklavik	1,7	10
Tuktoyaktuk	1,1	10
Holman	2,5	10

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.

**Nota** : Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Tableau A-3**  
**Population francophone du Nunavut selon la division de recensement et la subdivision de recensement, 2006**

Division de recensement et subdivision de recensement <sup>1</sup>	Francophones	
	pourcentage	nombre
<b>Baffin</b>	<b>2,3</b>	<b>355</b>
Sanikiluaq	2,0	15
Iqaluit	4,8	290
Cape Dorset	0,8	10
Pangnirtung	1,1	15
Pond Inlet	1,1	15
<b>Keewatin</b>	<b>0,5</b>	<b>43</b>
Arviat	0,5	10
Rankin Inlet	0,6	15
Repulse Bay	2,0	15
<b>Kitikmeot</b>	<b>0,5</b>	<b>25</b>
Kugluktuk	0,8	10
Cambridge Bay	0,7	10
Gjoa Haven	0,9	10
Taloyoak	1,2	10

1. Là où le nombre de francophones est le plus élevé.

**Nota :** Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Annexe B

**Tableau B**  
**Proportion de francophones selon l'indice général d'utilisation des langues dans divers domaines de la sphère publique, ensemble des territoires, 2006**

Langue	Maison		Amis		Réseau immédiat		Travail		Institutions et commerces		Médias	
	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV	%	CV
Français seulement ou surtout	39	14,8	22 <sup>E</sup>	22,8	F	F	8 <sup>E</sup>	32	x	x	12 <sup>E</sup>	32,5
Anglais-français	F	F	F	F	22 <sup>E</sup>	26,3	24 <sup>E</sup>	25,9	F	F	14 <sup>E</sup>	27,4
Anglais seulement ou surtout	52	12,3	66	9,4	68	9,6	58	11,0	86	5,0	74	7,0
Autre (ni anglais ni français)	x	x	0	0,0	0	0,0	F	F	0	0,0	0	0,0

CV coefficient de variation

**Nota :** Une note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien figure à l'annexe C.  
Le terme francophone se réfère à la première langue officielle parlée.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles, 2006.

## Annexe C

### Note sur la construction des indices d'utilisation des langues au quotidien

Les indices utilisés dans cette section ont été développés de la façon suivante. Qu'il s'agisse de l'utilisation du français ou de l'anglais, dans tous les cas les personnes utilisant seulement la langue majoritaire se voyaient accorder une valeur de 1 alors que celles n'utilisant que la langue minoritaire se voyaient attribuer une valeur de 5. En général, la grande majorité des questions comportaient une échelle à cinq niveaux. Pour certaines questions, il n'y avait que trois catégories possibles : « français », « français et anglais » et « anglais ». La catégorie médiane correspondait alors à une valeur de « 3 ».

Deux approches ont été utilisées pour présenter les résultats portant sur chacun des indices : l'une par catégories linguistiques, l'autre par niveau moyen d'utilisation des langues. La seconde approche consistait essentiellement à faire la somme des valeurs obtenues à chacune des questions et à diviser cette somme par le nombre de questions auxquelles avaient répondu les répondants. Pour ce qui est de la première, nous avons regroupé les scores moyens obtenus en cinq catégories. Toutefois, étant donné que les résultats obtenus consistaient en une échelle continue allant de 1 à 5, nous avons identifié des seuils permettant de redistribuer les valeurs parmi chacune des cinq catégories linguistiques suivantes : « Seulement la langue majoritaire », « surtout la langue majoritaire », « autant une langue que l'autre », « surtout la langue minoritaire », « seulement la langue minoritaire ». Les seuils correspondant à chacune de ces catégories sont les suivants : « 1 à 1,49 », « 1,50 à 2,49 », « 2,50 à 3,49 », « 3,50 à 4,49 », « 4,50 à 5,0 ». Bien qu'il n'existe pas de solution parfaite pour effectuer une telle distribution, cette approche a l'avantage de centrer les valeurs de part et d'autre de la catégorie médiane et de restreindre l'étendue des valeurs aux extrémités de l'échelle.

Enfin, l'indice général d'utilisation des langues a été élaboré non pas en faisant la moyenne des valeurs sur l'ensemble des 23 variables, mais en additionnant à la valeur obtenue à la question sur les langues parlées avec les amis, les valeurs moyennes obtenues sur chacun des quatre indices suivants : langues au travail, réseau immédiat, institutions et médias. Une telle approche offre l'avantage de ne pas accorder un poids trop important à un domaine composé de plusieurs questions au détriment d'un autre composé d'un nombre moindre de questions.

Notons enfin que l'information portant sur la langue d'usage au foyer a été utilisée de la même façon que celle portant sur les amis. En utilisant à la fois l'information sur la langue parlée le plus souvent et celle parlée régulièrement, la variable ainsi créée est composée des mêmes cinq catégories explicitées ci-haut.

## Annexe D

### Description de l'indice de concentration

**Aire de diffusion** : L'aire de diffusion est une petite unité géographique relativement stable. Toutes les aires de diffusion comptent à peu près le même nombre d'habitants, soit de 400 à 700 personnes. Pour une définition complète, consultez le dictionnaire du Recensement de 2006.

La **définition de la concentration** tient compte à la fois de la proportion et de l'effectif de la minorité de langue officielle au sein de l'aire de diffusion. Une forte concentration du groupe minoritaire est établie lorsque la population francophone au sein d'une aire de diffusion est soit égale ou supérieure à 50 % de l'ensemble de la population soit égale ou supérieure à 200 personnes. Une concentration moyenne désigne une situation où la proportion est égale ou supérieure à 10 % mais inférieure à 50 % et l'effectif est égal ou supérieur à 50 francophones, mais inférieur à 200 personnes. Finalement, la concentration des francophones est dite faible lorsque leur proportion au sein de l'aire de diffusion est inférieure à 10 % ou que leur nombre est inférieur à 50 personnes.

Une fois la classe de concentration (c'est-à-dire faible, moyenne ou forte) attribuée à la population francophone de chaque aire de diffusion d'une municipalité donnée (ou subdivision de recensement), nous avons choisi d'attribuer à la population francophone de cette municipalité la classe (ou niveau) de concentration au sein de laquelle on retrouve la plus forte proportion de la population minoritaire. Le total qui représente la plus grande fraction de la population francophone totale de la municipalité nous indique la classe de concentration attribuée aux francophones de cette municipalité.

## Références

- BLASER, Christine. 2009. *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada : 2001 et 2006*, produit n° 91-550-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 60 p.
- BROKINGTON, Riley. 2009. *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2001-2001 à 2006-2007*, produit n° 78, n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 55 p.
- CORBEIL, Jean.-Pierre. 2003. « Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation », *Tendances Sociales Canadiennes*, n° 71, hiver 2003, produit n°. 11-008 au catalogue de Statistique Canada, p. 9 à 14.
- HOULE René et Jean-Pierre CORBEIL. 2010. *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991 à 2006)*, produit n° 89-641-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 106 p.
- LORD, Bernard. 2008. *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*, Patrimoine canadien, Ottawa, 49 p.
- MARTEL, Angéline. 1991. *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 409 p.
- ROTHWELL, Neil et Martin TURCOTTE. 2006. « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada ». *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 7, n°1, juillet, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 18 p.
- STATISTIQUE CANADA. 1989. *Estimations de la population selon la première langue officielle parlée : Canada, provinces, territoires, divisions et subdivisions de recensement, régions métropolitaines de recensement*, produit n° 47-013 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.